

ST-JUSTIN

VENDREDI,

29 MAI 1942.

VOL. XXI,

NO. 30.

Rédigé en
collaboration.

L'ECHO de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Prop.

— 6 —

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et admi-

nistration:

Saint-Justin,
cté Maskinongé.

Fête Canadienne-française Conservons notre langue!

Nous lisons dans les Relations: "le dix-septième jour de mai de la présente année 1642, Monsieur le gouverneur mit le Sieur de Maisonneuve en possession de cette île, au nom des Messieurs de Montréal, pour y commencer les premiers bâtiments. Le Père Vimont fit chanter le Veni Creator, dit la sainte messe, exposa le Saint-Sacrement, pour impêtrer du ciel un heureux commencement à cet ouvrage."

Trois siècles ont passé depuis cette prise de possession; trois siècles de travail ont suivi cette journée de prières. Le petit grain déposé dans la terre ce 17 mai 1642, a germé et doté Montréal de cent vingt paroisses, de nombreuses communautés religieuses qui se dévouent à l'enseignement, aux soins des malades et des abandonnés, à la prière et aux pauvres. Si nous grimpons le mont Royal nous constatons que la petite bourgade du début est devenue une vaste cité moderne qui a grandi très vite. A cause de son site, Montréal a attiré un fort groupe d'étrangers et de commerçants pour qui l'argent était tout. La piastre a remplacé l'abnégation et le dévouement des fondateurs. Ce contact continu d'étrangers hostiles à notre religion, à notre langue a fini par ronger, à la manière d'un chancre, les idées élevées qui avaient permis à la petite colonie de vivre et de s'étendre. Sous prétexte de modernisme nous avons tout sacrifié; sous prétexte d'unité nationale, de coopération, nous nous sommes toujours courbés. Cette courbature prolongée a entraîné chez nous une déviation difficile à redresser. Nous en sommes presque venus à nous croire des inférieurs. N'a-t-on pas entendu dernièrement des hommes éminents, à la tête de notre province, se déclarer prêts à cirer les bottes des Anglais.

Où en sommes-nous après trois siècles? Nous représentons dans la province de Québec les quatre cinquièmes de la population et les quatre cinquièmes de nos ressources naturelles ne nous appartiennent pas. Où est l'influence des nôtres dans l'industrie du papier, des compagnies de chemins de fer, des compagnies de navigation, d'électricité, etc? Louis Hémon a écrit:

"Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés... Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler les barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir! ils ont acqui presque tout l'argent!"

Nous sommes d'une race qui ne sait mourir, a-t-on encore écrit mais si elle ne sait mourir elle sait tout de même agoniser. Parce qu'un petit groupe veut réagir on le considère comme traître. Si on réclame sa juste part, on devient un traître! Nous formons actuellement 30 p.c. de la population canadienne; nous devrions avoir 30 p.c. des positions et des salaires. Nous retirons environ 11 p.c. des salaires et dans la majorité des cas des petits salaires.

Est-il traître ou pro-allemand celui qui demande un drapeau? Nous sommes le seul pays au monde à n'en pas avoir. L'Afrique du Sud, l'Australie, etc., en ont un et nous, on ne veut pas nous en donner. Il me semble qu'il serait beaucoup plus doux de défendre son propre drapeau. Le Canada est une nation libre, il est donc incocevable de voir l'Union Jack nous servir de drapeau. C'est la plus belle marque de colonialisme. Un petit carré d'étoffe, représentant les deux grandes races qui habitent le Canada, ferait beaucoup plus pour l'unité que des discours politiques peu sincères. Avec ce drapeau il pourrait exciter notre patriotisme, dès notre jeune âge, et rendus à l'âge adulte ils n'auraient qu'à faire vibrer cette corde.

Notre hymne, "O Canada", vient d'être placé au même rang que celui de la Russie et de la chanson du prisonnier. Le gouvernement fédéral vient en effet d'avertir les autorités militaires que seul "God save the King" doit être considéré comme l'hymne du Canada. Merci pour votre respect et votre encouragement, Messieurs d'Ottawa.

A l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Montréal, jetons donc un regard sur le passé pour exprimer notre reconnaissance à Jérôme LeRoyer de la Dauversière, créateur d'une oeuvre de civilisation chrétienne; à Jean-Jacques Olier et à ses Associés; à Paul de Chomedey de Maisonneuve; à Jeanne Mance, collaboratrice de la première heure, fondatrice de l'Hôtel-Dieu; à Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Dames de la Congrégation, religieuses qui se dévouent au développement intellectuel; aux religieuses de la Charité, Soeurs Grises; aux Récollets, Jésuites et Sulpiciens; à Dollard des Ormeaux et ses compagnons qui ont assuré le salut de la colonie au prix de leur vie, Dollard fut un merveilleux recruteur. Il recrutait sous le régime du volontariat pour la défense de son pays et était le premier à s'enrôler. Quel exemple pour 1942!; A LaSalle, Joliet, Marquette, découvreurs et fondateurs, à Frontenac, Montcalm et Lévis, militaires prêts à tout; à tous les protecteurs du peuple, comme Papineau, LaFontaine, etc.

Relisons ensemble ce paragraphe de Garneau, écrit il y a un siècle mais qui ne pourrait s'écrire aujourd'hui:

"Depuis 1757 tous les malheurs qui peuvent frapper un peuple se sont réunis pour accabler les Canadiens. La guerre, la famine, les dévastations sans exemple, la conquête, le despotisme civil et militaire, la privation des droits politiques, l'abolition

En ce lendemain de la fête de Dollard, que tous les centres canadiens-français ont célébré j'en suis sûr, il convient de faire quelques remarques.

Tous se sont efforcés de faire revivre à nos yeux les efforts valeureux de ces braves qui donnèrent leur vie pour sauver la colonie d'alors. N'aurait-il pas été de mise de profiter de l'occasion pour mettre le peuple encore ignorant des dangers qui confrontent le Canada français, au courant des difficultés à surmonter, des combats à livrer pour conserver notre patrimoine et assurer la survivance de la langue française et notre liberté en ce pays.

Car nous avons et aurons une dure lutte à livrer si nous voulons demeurer ce que nos ancêtres ont réussi à nous faire. On emploie tous les moyens imaginables pour nous faire disparaître. On nous force à employer une langue anglaise et la preuve la plus flagrante est bien ce qui nous est arrivé ici à Louiseville en plein jour de Dollard, fête canadienne-française par excellence. De jeunes hommes, canadiens-français tous forcés par l'autorité militaire canadienne de faire un peu de milice pour une revue devant avoir lieu au mois de juin à la ferme de deux classes, des jeunes gens dis-je donnant et acceptant des commandements en anglais et en anglais seulement pour les mouvements à exécuter. C'est lamentable mais à qui la faute? Est-ce à ces enfants que l'on force d'agir de la sorte? Certes non mais bien à ceux qui sont en charge de cette éducation militaire. On dit dans un des derniers "Le Canada en guerre" que l'on a dépensé \$150,000.00 pour la traduction française de manuels de guerre. Est-ce vrai? On ne le dirait pas. Quelle meilleure occasion d'employer ces nouveaux volumes que d'apprendre aux écoliers canadiens-français les mouvements en français et les commandements en français.

Il est très bien de rappeler les faits héroïques du passé à nos enfants mais de nos jours je crois qu'il serait plus de mise et aussi pratique de les mettre au courant des faits contemporains

des institutions et des lois anciennes, tout cela est arrivé simultanément ou successivement dans notre patrie, en l'espace d'un demi-siècle. On devrait croire que le peuple canadien si jeune, si frêle, si fragile, se fût brisé, eût disparu au milieu de ces longues et terribles tempêtes soulevées par les plus puissantes nations de l'Europe et de l'Amérique; il n'en fut rien pourtant: abandonné, oublié complètement par son ancienne mère-patrie, pour laquelle il est peut-être un remords; connu à peine des autres nations, dont il n'a pu exciter ni l'influence ni les sympathies, il a lutté seul contre toutes les tentatives hostiles à son existence et il s'est maintenu à la surprise de ses oppresseurs découragés et vaincus. Admirable de persévérance, de courage et de résignation, il n'a jamais désespéré un moment. Confiant dans la religion de ses pères, vénérant les lois qu'ils lui ont laissées en héritage et chérissant la langue dont l'harmonie a frappé son oreille en naissant, et qui a servi de véhicule aux pensées de la plupart des grands génies modernes, pas un seul Canadien de père et de mère n'a jusqu'à ce jour, dans le Bas-Canada, trahi aucun de ces trois grands symboles de sa nationalité: la langue, les lois et la religion".

GUILLAUME MASSE

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 33 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1894, 16 janvier, Ste-Ursule (Maskinongé)

1202 IX. IRENEE, s 18 déc. 1895 Paul VIII
THISDEL (François et Adeline Gravel). Elle marie en secondes nocces, Joseph Charette et elle décède le 3 avril 1902.
ISSUS: DONAT, b 31 oct. 1894;
ALBERT, b 2 déc. 1895; s 21 fév. 1899.
1897, 1er mars, Maskinongé

1203 IX. OVIDE. — Avec seulement 100 familles comme celle-ci, la Cueillette serait abondante et le Congrès des Bellemare, le 5 juillet prochain, devrait avoir sa messe en plein air car l'église d'Yamachiche ne pourrait certainement pas contenir une si nombreuse assistance. Mais comme nous avons au delà de 200 familles de la 8ième génération, et davantage de la 9ième, nos comptes sur une réunion nombreuse.
10 LEFEBVRE, Augusta, s 20 mars 1920.

ISSUS: GEDEON, b 28 avril 1898; m 20 juin 1932, à Léonie Bourdages.
NAPOLÉON, b 19 juin 1899; m à Jeanne Béland.
ALPHONSE, b 19 sept. 1900; m 25 mai 1931, à Aurore Lamy.
J.-ALBERT, b 7 fév. 1902. Entré chez les Jésuites le 8 sept. 1924; vœux en 1926; prêtrise, le 16 août 1936. Adresse: 1961, Rachel Est.
J.-ROMEO-OVIDE, b 8 avril 1903; m Eliane Béland (soeur de Jeanne)
J.-ARTHUR-ALCIDE, b 30 sept. 1904;
MARIE-ALICE, b 28 janv. 1906; m 14 sept. 1940, à Viateur Courchesne.
MARIE-FLORE, b 21 juin 1907;
LOUIS-JOSEPH-Arthur, b 9 mars 1909; m 14 août 1939, à Bertha Nadeau.

J.-Adolphe-WILFRID, b 20 nov. 1910. Entré chez les Frères de l'Instruction Chrétienne, le 4 août 1927. Vœux perpétuels (Fr. Dosithée-Joseph), le 1er juillet 1935.

PAUL - OVIDE, b 1 avril 1912;
J.-Maurice-EDGAR, b 10 août 1913;
EDOUARD, b 23 mai 1915; m 15 oct. 1941, à Claire Leblanc.
J.-Ovila-GERARD, b 12 mars 1917; s 25 mars 1917.
M.-Rose-THERESE-Gratia, b 19 mai 1918. Entrée chez les Soeurs de la Providence.

20 m JACQUES, Cécile (Ferdinand et Emma Grandpré), mariage: 20 fév. 1921.

ISSUS: M.-Emma-SUZANNE, b 26 nov. 1921;
J.-Ferdinand-GERARD, b 28 fév. 1923;
VICTORIN, b 4 nov 1925;
MADELEINE, b 10 juin 1927;
RENE, b 8 sept. 1930;
FLORENT, b 10 nov. et s 18 déc. 1932.
FLORENCE, b 10 nov 1932.

et bien en face de l'état de chose actuel au Canada français. Il faudrait bien leur expliquer les attaques dont nous sommes les victimes dans notre langue, nos croyances, nos libertés. A mon avis cela aiderait bien à développer l'amour de la patrie canadienne que nous voulons tous conserver, cela éveillerait l'ardeur combattive, l'esprit de conservation que nous avons toujours manifesté quand il s'est agi de notre patrie canadienne.

A. Houde

NOMINATIONS

M. E.-Alphonse Lalonde, vient d'être nommé représentant de l'administrateur du caoutchouc pour le rationnement des pneus dans la région de Montréal. Viennent d'être désignés comme "représentants locaux" de la commission: MM. Lucien Hébert à Sherbrooke, O. Beaumier à Drummondville, Benoit Frappier à Papineauville, Benoit Frappier Rouyn et J. A. Blouin à Saint-Hyacinthe; comme enquêteurs: MM. Valère Labrecque à Sherbrooke, S. Pellerin à Mont-Laurier, J. A. Fournier à Amos et Joseph Noel DesRosiers à Saint-Hyacinthe.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Chronique Sportive

CHARETTE, ST-ALEXIS ET ST-ETIENNE GAGNENT DANS LA LIGUE RURALE DIMANCHE

St-Alexis bat St-Boniface, 7-6. — St-Barnabé perd, 3-1, à St-Etienne. — Charette tape Yamachiche, 15-3.

Yamachiche, 25. (Spécial) — Le club Yamachiche a ouvert sa saison locale par une défaite de 15-3, aux mains du club Charette, hier. C'est la seconde défaite du club Yamachiche en autant de parties et la première victoire du club Charette.

Une foule de 400 personnes suivit les péripéties de la joute. Son Honneur le maire Alide Desaulniers a lancé la première balle. Au bâton, M. Eugène Boisvert, de Charette et M. Raoul Duchesne, receveur. Avant la joute, M. le chanoine E. de Carufel, curé, adressa la parole. La fanfare locale a fait les frais de la musique.

Un ralliement de neuf points, à la première manche, assura la victoire du club Charette. Ce fut la seule mauvaise manche de la joute et, abstraction faite de ce puissant ralliement du club visiteur, la joute fut très intéressante.

Léo Gélinas, du Charette, se signala en frappant 5 coups sûrs en autant d'apparitions, dont trois doubles. Charette a réussi deux doubles-jeux et Yamachiche, un.

Les vainqueurs ont frappé 16 coups sûrs contre G.-E. Desaulniers et Lefty Bisson, tandis que Yamachiche cognait 7 coups sûrs contre les balles du lanceur gaucher, Aldéo Lacombe.

Voici le sommaire de la joute: Charette . . . 910 301 001—15 16 Yamachiche . . . 030 000 000—3 7 Aldéo Lacombe et L. Gélinas; G.-E. Desaulniers, Bisson et Maillette.

St-Etienne, 25. (Spécial) — Le club St-Etienne a remporté sa deuxième victoire consécutive en battant dimanche après-midi le club St-Barnabé au score de 3 à 1 dans une partie fort contestée. Plus de 500 personnes assistaient à l'ouverture de la saison en cette localité.

Armand Bellemare, lanceur local, s'est de nouveau signalé sur le monticule en n'allouant que trois coups sûrs aux visiteurs et en retirant 12 frappeurs au bâton. A date en deux parties, Bellemare a retiré 29 frappeurs au bâton.

(Pour St-Barnabé, Herménégilde Rivard a aussi lancé une bonne partie et accorda huit coups sûrs aux vainqueurs. Pas un seul joueur du St-Etienne ne fut retiré au bâton.

Maurice Plourde a été la vedette de la partie au bâton en claquant un triple et un double. Fernand Boisvert y alla d'un deux buts.

Son Honneur le Maire A. Bourassa a lancé la première balle tandis que

M. R. Boucher de St-Barnabé agissait comme frappeur de circonstance.

Voici le sommaire de la partie: St-Barnabé . . . 001 000 000—1 3 2 St-Etienne . . . 100 110 00x—3 8 3 Batteries: Rivard et Desaulniers; Bellemare et St-Pierre.

St-Boniface, 25. (Spécial) Les "Millionnaires" de St-Alexis ont gagné leur deuxième partie consécutive en battant le club St-Boniface au score de 7 à 6 dans une partie sensationnelle en présence de 700 personnes. La splendide tenue de Berthold McMurray, qui lança en relève pour St-Alexis, a frustré St-Boniface d'une première victoire malgré un fameux ralliement de quatre points à la 9e manche. B. McMurray reçut le crédit de la victoire.

Un total de 31 coups sûrs fut enregistré. St-Alexis en récolta 15 et St-Boniface 16. St-Boniface était renforcé de Réal Gélinas, premier but et Vallières, lesquels se signalèrent au bâton avec trois coups sûrs en quatre apparitions. Berthold McMurray et Gaston Lemay réussirent le même exploit pour St-Alexis. Ont récolté deux coups sûrs: Caron, Bergeron, Lafond, Bruneau, G. Tremblay.

Chaque club employa deux lanceurs, Nelson Diamond et Bruneau lancèrent pour St-Boniface tandis que les frères Félix et Berthold McMurray pour St-Alexis. Diamond retira huit frappeurs au bâton, Bruneau Trois, Félix McMurray deux et Berthold McMurray trois.

Voici le sommaire de la joute: St-Alexis . . . 100 104 100—7 15 2 St-Boniface . . . 010 000 014—6 16 4 Batteries: Félix et Berthold McMurray, R. Tremblay; N. Diamond, Bruneau et Lafond.

Dimanche prochain, Yamachiche va faire l'ouverture de la saison à St-Alexis, St-Boniface va jouer à St-Barnabé et Charette vs St-Etienne.

LIGUE RURALE

POSITIONS:

	g.	p.	moy.
St-Alexis	2	0	1000
St-Etienne	2	0	1000
Charette	1	1	500
St-Barnabé	1	1	500
St-Boniface	0	2	000
Yamachiche	0	2	000

FUNERAILLES DE VICTOR TRUDEL

La mort vient de ravir à l'affection des siens Victor Trudel

fil de M. et Mme Doria Trudel (Anna Allard) décédé à l'âge de 18 ans et 2 mois après plusieurs années de maladie.

Ses funérailles qui furent des plus imposantes eurent lieu mardi 12 mai à 9 hrs. au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à donner au regretté défunt une dernière preuve d'estime et de regret.

Le jeune Victor Trudel laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, 4 soeurs Alice, Jeanne, Louise et Irène, 2 frères Walter et Réal Trudel, ses deux grands pères Héli Trudel de St-Didace et Adélard Allard de Louiseville, plusieurs oncles et tantes cousins et cousines etc.... La levée du corps fut faite par M. l'abbé Donat Grimaud curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Rosemont Masson.

Le convoi funèbre était conduit par M. Joseph Fleury. Le deuil était conduit par Maurice Pâquet un de ses compagnons de classe.

Les porteurs étaient: deux cousins Henri Bernèche St-Didace et Julien Trudel Maskinongé et quatre compagnons: Gérard Plante, Armand Pâquet, Pierre Aimé Gagnon et Roger Hubert.

La quête fut faite par Sinaï Allard de Drummondville et Eddy Allard de Louiseville oncles du défunt.

Couronne de fleurs: Les Mlles Allard Montréal.

Télégrammes: M. et Mme Napoléon Lacombe, Jonquières et Mlle Aline Allard, Montréal.

Bouquets Spirituels: Mme Raphaël Pâquet et sa famille, Mlle Régina Laurent et ses élèves, M. et Mme Honoré Clément.

Sympathies: famille W. H. Gagné, famille Philorum Gagnon St-Justin, Mme Vve Albert Trudel et sa famille, Ste-Elisabeth, M. et Mme Albert Baril, famille Azarias B. Gagnon, M. et Mme Arcadius Lafrenière, famille Arthur X. Gagnon, famille Mme Hormidas Dauphinais, famille David St-Cyr, tous de St-Justin, M. et Mme Aderville St-Yves, Ste-Ursule, famille Héliodore Allard, Assomption, M. et Mme Urbain St-Louis, Ste-Ursule, Mlle Christiane Allard, Montréal, M. et Mme Joseph Gagnon, Maskinongé, M. et Mme Joseph Déziel fils, M. et Mme Ovide Paquin, Ste-Ursule, M. et Mme Adam Adam, Ste-Elisabeth, Mlle Louise Allard, Montréal, M. et Mme Sinaï Allard, Drummondville, M. et Mme Pierre Tellier, Ste-Elisabeth, M. et Mme Lucien Desrochers, Lachine, M. Jacques Paillé, St-Justin, Mlle Rachel Pâquet, Lachine, famille Georges Marchand, St-Justin, M. et Mme Hervé Trudel, Maskinongé, Séverin Philibert et sa famille, St-Justin, Mlle Rose Allard, Montréal, famille Vve Eugène Lebeau St-Justin, Lebrun & Frère, Maskinongé, Mlle Zélia Allard, Louiseville, M. et Mme Emile R. Gagnon, famille Mme Jos. Bussière, Mme André Lafrenière et sa famille tous de St-Justin, Mlle Florence et Julien Trudel Maskinongé, M. et Mme Marcel Lessard, famille Jos. Villeneuve, M. et Mme Montcalm Philibert, famille Ovila Hubert tous de St-Justin, Mlle Florence Allard Louiseville.

La famille Doria Trudel remercie sincèrement ceux qui leur ont témoigné des sympathies de quelque manière que ce soit.

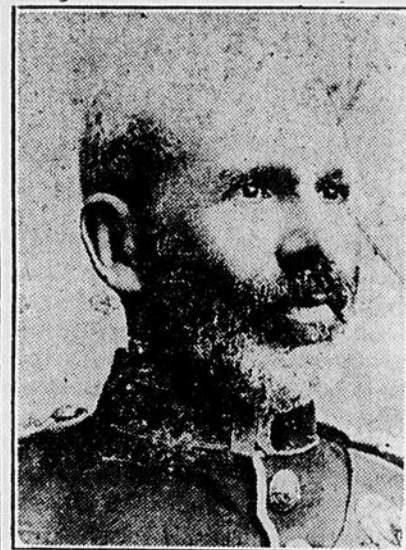
CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

CINQUANTE ANS MEDECIN A SAINT-JUSTIN

LE DOCTEUR COULOMBE

Dans la belle et paisible paroisse de Saint-Justin, on vit heureux et longtemps; si bien qu'il est très difficile d'en partir. Les hommes y prennent racine comme les arbres de l'Ormière et du Bois-Blanc.

Les fondateurs de la paroisse, M. Moïse Bellemare, les capitaines Morin et Sévigny, sont morts nonagénaires, et dorment au cimetière paroissial. Naguère le notaire Chapdelaine s'en allait vers Dieu, après avoir exercé sa profession trente-huit ans à Saint-Justin. Mgr Gérin, curé à Saint-Justin depuis quarante-quatre ans, célébrait ses noces d'or sacerdotales l'autisme dernier. Enfin le docteur Coulombe, qui fait le sujet de cet article, pratique la médecine à Saint-Justin depuis le 1er avril 1872. C'est pourquoi le 20 avril dernier la paroisse était en liesse; elle célébrait les noces d'or professionnelles de son Docteur.



Le Docteur C.-J. Coulombe

Le docteur Charles-Jérémie Coulombe est né à Saint-Cuthbert (Berthier), le 23 octobre 1846. Il appartient à l'une de ces familles canadiennes où l'amour du sol se joint aux plus solides convictions religieuses, où les plus nobles traditions se conservent pieusement. Après de fortes études classiques et universitaires, le jeune médecin vint s'établir à Saint-Justin. Il ne tarda pas à poser les pierres fondamentales du foyer qui devait demeurer intact près de cinquante ans. Le 11 février 1873, le docteur Coulombe épousait mademoiselle Noémie Bernier, Madame Coulombe, qui fut toujours le modèle accompli de l'épouse chrétienne, n'était pas là pour la fête, pour prendre sa part d'hommages et de joie dans cette mémorable journée. Elle est morte le 21 février 1921. Mais le Docteur était entouré de ses enfants et de ses petits-enfants.

Le docteur Coulombe est un esprit ouvert et cultivé, et ses occupations de médecin de campagne ne suffisent pas toujours à son activité naturelle. Agronome distingué, orateur remarquable, durant plusieurs années il donna, dans la région trifluvienne et ailleurs, des conférences où les problèmes de colonisation et d'agriculture étaient exposés, discutés en une langue simple, claire et correcte. Les cultivateurs raffolaient de ses conférences, et les spécialistes en la matière considéraient le docteur Coulombe comme l'un des hommes les mieux renseignés chez nous dans la science agricole. Inutile de dire que la paroisse de Saint-Justin est redevable en grande partie à ce maître agronome de ses admirables progrès en agriculture.

M. Coulombe fonda à Saint-Justin, vers 1885, la compagnie No 6 du 86ème régiment, avec le grade de capitaine. Quelques années plus tard, il fut promu major et le notaire Chapdelaine le remplaça au commandement de la compagnie.

Un jour on pria le docteur Coulombe d'aller représenter le comté de Maskinongé aux Communes d'Ontario. C'était vers 1884. Frédéric Houde venait de mourir. Coulombe avait comme adversaire Alexis Desaulniers, un rude joueur. Peu connu dans ce temps-là, en dehors de Saint-Justin, il n'était arrivé qu'au matin de la proclamation, et devait contourner plus d'un obstacle. Avec ces désavantages le Docteur eut été élu sans les manœuvres frauduleuses d'un partisan trop zélé de son adversaire. Aussi bien aux élections suivantes, en 1887, Coulombe l'emporta, et siégea aux Communes, du côté des conservateurs, de 1887 à 1891. Il eut alors pour amis Dupont, député de Bagot, Gigault, député de Rouville, Vanasse député d'Yamaska, et d'autres députés qui comptaient parmi les membres les plus distingués de ce parlement. C'est l'ancien député d'Yamaska qui écrivait, le 31 mars dernier, à son ami Mgr Gérin: "Je félicite Saint-Justin de la manifestation de reconnaissance qu'il se propose de faire en l'honneur du jubilé médical de son bon et fidèle serviteur. Je demande au ciel d'accorder à mon vieux ami le bonheur de vivre longtemps encore au milieu de ses paroissiens de Saint-Justin, son pays, ses amours."

Ces souhaits d'un "vieux ami" se réaliseront, il n'en faut pas douter. Le docteur Coulombe, malgré ses soixante-quinze ans, est encore alerte et jouit d'une excellente santé. A l'exemple des fondateurs de Saint-Justin, dont nous venons de parler, il atteindra ses quatre-vingt-dix ans. Des vies comme celle-là ne sont jamais trop longues... Qu'il vive bien longtemps!

JACQUES HERTEL.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance régulière de notre conseil municipal sera tenue lundi, le 1er juin, à 7 hres p. m.

NOUVEAU PROPRIO

M. Albert Gariépy de Montréal vient de se porter acquéreur de la propriété occupée actuellement par M. Maurice Clément, et appartenant à M. André Mandeville. M. et Mme Gariépy ont l'intention de venir demeurer à St-Justin dans un avenir assez rapproché.

PROCHAIN DEPART

Nous sommes informés que notre chef de gare, M. Alfred Dugré prendra sa retraite, le 1er juillet prochain.

Il nous quittera avec sa famille pour aller demeurer à St-Basile de Shawinigan, où il a déjà une propriété.

NAISSANCE

Le 25 mai a été baptisé: Joseph, Donat, Jacques-Aimé, enfant de Joseph Pépin et de Albina Lefebvre. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Pépin, oncle et tante de l'enfant.

CABLOGRAMME

Réponse au cablogramme adressé la semaine dernière à Sa Sainteté le Pape Pie XII.

Cité du Vatican, 26 mai 1942
Au Curé,
St-Justin, Cté de Maskinongé
Sa Sainteté reconnaissante hommages, bénit paternellement.
Cardinal Maglione

CHOEUR DE CHANT

A partir de ce soir, les membres du chœur de chant reprendront leurs exercices habituels, tous les vendredis soirs à 7.30 hres.

NOUVEAU FOYER

M. et Mme Pierre-Aimé Dugré occupent depuis jeudi dernier leur nouveau logis, au village de Saint-Justin. Ce logis était autrefois occupé par M. le Notaire Jos. Langlois.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB.

Plusieurs personnes de la paroisse ont déjà signé leur application pour devenir membres de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

à la grande initiation qui se fera à Louiseville, dimanche le 21 juin. Ce sont: MM. J. T. Lemyre, Gérard Lemyre, Adem Alarie, André Mandeville, Justin Gagnon et Albert Gariépy.

GRAND MESSES

Semaine du 1er juin
Lundi pour les membres défunts de la famille de Pierre Drainville

Mardi pour Mme Xavier Philibert par les Tertiaires
Mercredi, pour David Morin (quête au service).

Jendredi pour Urgel Lebeau par une de ses soeurs.

Vendredi, pour André Lafrènière par son épouse.

Samedi, pour les Biens de la terre.

VA ET VIENT

M. et Mme Albert Plouffe sont allés passer la fin de semaine à Sherbrooke, chez leurs parents.

Mme Arthur Robitaille est arrivée à St-Justin dimanche, rejoindre son mari qui y séjournerait depuis une semaine.

M. et Mme Arthur Lambert et leur famille de Montréal sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Albert Gariépy de Montréal de passage à St-Justin, dimanche.

MM. Edgar et Gérard Bellemare visitaient leur famille, au début de la semaine.

M. et Mme Jos Langlois N. P. sont allés à Varennes, le jour de la fête de la Reine.

M. et Mme Arthur Bourgeois, leur fille Madeleine et leur fils Louis, de Montréal, sont venus passer la fin de semaine à St-Justin. M. et Mme B. Bourgeois de Berthierville les accompagnaient.

M. Auguste Chapdelaine de Montréal dans sa famille, dernièrement.

M. et Mme Albert Gagnon visitaient Mme Vve Philorum Gagnon, en fin de semaine.

Mlle Irène Dupuis passe actuellement une quinzaine au Cap de la Madeleine, l'invitée de sa soeur, Mme Armand Paquin.

M. Jos. Gagnon de Montréal était à St-Justin lundi.

Mmes Maurice Julien et Gérard Lesage de Louiseville rendaient visite à Mme Ernest Gagné, mardi.

M. Paul N. Vanasse, avocat, de Louiseville, de passage aux bureaux de L'Echo, mercredi.

M. Alfred Hubert de Ste-Thérèse de Blainville était à St-Justin, mardi.

MM. Arthur Boucher et Aquil-la Paquet, Miles Rachel Paquet, Thérèse et Rollande Brissette, tous de Lachine, visitaient leurs parents de St-Justin, dimanche dernier.

SALON DE COIFFURE "Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué.

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin (Heure avancée)

(Tous les jours)
Pour Montréal 6.11 a.m.
Pour Rivière à Pierre 8.57 p.m.
(Dimanche excepté)
Pour Montréal 3.01 p.m.
Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des trains à Maskinongé

(Tous les jours)
Pour Québec (laisse des-cendre seulement) 2.41 a.m.
Pour Montréal 3.54 a.m.
Pour Montréal 6.53 p.m.
Pour Québec 6.53 p.m.
Pour Montréal 10.06 a.m.
Pour Québec 9.34 a.m.
Samedi, seulement:
Pour Québec 3.02 p.m.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUTS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

HEURES DE BUREAU
9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:
L'Ancester 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES



ET OUI! — CET ÉTÉ

JASPER PARK LODGE
DANS LES
ROCHEUSES CANADIENNES

Saison: 15 juin-31 août. Golf, tennis, natation, équitation en forêt, pêche dans un décor alpestre superbe. Cuisine et service excellents \$9. et plus par jour, repas compris. Montez dans les voitures climatisées du "Continental Limited". Pour tout renseignement s'adresser aux agents

CANADIEN NATIONAL
... mène partout au Canada

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

NOCES DE DIAMANT:—

M. et Mme Gédéon Béland (Marie DesRosiers) ont été l'objet d'une belle fête de famille dernièrement à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage. Les heureux jubilaires sont âgés respectivement de 84 et de 81 ans; ils se sont épousés le 18 avril 1882. Leur fils le Rév. P. Alde Béland o.m.i. est décédé en juin 1940, alors qu'il était chapelain des Soeurs Grises de la Croix à Ottawa, leur fille Mme Albert Dugas demeure à Montréal.

M. Béland est un citoyen avantageusement connu de Louiseville puisqu'il y a pratiqué le droit pendant 55 ans. La réception se fit chez M. et Mme Joseph DesRosiers.

On remarquait outre les jubilaires: M. et Mme Albert Dugas, M. et Mme Guillaume DesRosiers, Mme Donat DesRosiers, Mme Irénée Duplessis, M. et Mme Sylvio Rouette, M. et Mme Sidney Holstead, M. et Mme Gaston Ranger, Mlle Germaine Poirier, tous de Montréal, M. et Mme Edouard Poirier de Joliette, M. et Mme Joseph DesRosiers, M. Paul DesRosiers, M. et Mme J.-A. St-Arnaud, Mlle Madeleine DesRosiers, Fernande et Lucienne DesRosiers et M. Arthur DesRosiers de Louiseville, ainsi que leurs petits neveux et nièces.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

NOUVEAUX MEMBRES:—

Voici la liste des nouveaux membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne D'Arc: Jacques Saucier, J.-A. Lupien, Dr Robert Trudel, Roger Charette, Alde Doyon, Ls-G. Doyon, Joachim Duhaime, Roland Gagnon, Marcel Grandchamp, Marcel Gravel, P.-A. Gravel, Irénée Lamy, Roméo Lamy, Maurice Masson, J.-Bte Milot, Roland Roy, Léonce Pronovost, J.-Marie Sylvestre, Mlle Fleur-Ange et Madeleine Blanchette, Lucille Cloutier, Yvette Dubé, Yvonne Roy-Boisvert, Germaine C. Doyon, Cécile Dupuis, Ursule Lessard-Duhaime, Hélène Marchand-Gravel, M.-Blanche Lamirande, Berthe Ferron-Lamy, Jeanne Leblanc, Berthe Pichette-Lupien, R.-Anna Lacoursière-Rabouin, Anita Raboin, Antoinette Lafrenière-Pichette, Annette Milette-Comtois, Mme Euclide Béland.

Le conseil se compose comme suit: Président: M. Anastase Comtois; vice-président: M. Réal Boisvert; secrétaire: M. Jacques-Aimé Lupien; trésorier: M. Jacques Saucier; Directeurs: MM. Robert Trudel et Euclide Béland.

L.A.C.I.R.:—

Une soixantaine d'institutrices prirent part à la réunion bi-annuelle de l'association. Plusieurs sujets intéressants furent étudiés. M. l'aumônier ainsi que M. l'inspecteur Raymond étaient présents.

SOIREE LE 30 MAI:—

Samedi le 30, à la salle paroissiale se tiendra une soirée organisée par les tertiaires. Une saynète et deux films seront présentés. L'entrée est de 25 sous.

IMPOSANTES FUNERAILLES:—

Le 22 courant eurent lieu à l'égl-

se paroissiale les imposantes funérailles de Mme Edouard Frigon née Victoria Rheault, décédée à l'âge de 85 ans. M. le curé présidait la levée du corps. M. l'abbé Albert Desjarlais chantait le service assisté de MM. les abbés D. Baril et E. Panneton comme diacre et sous-diacre. La dépouille mortelle était portée par MM. Chs-Ed. Picotte, Léon Bellemare, Irénée Caron, Joseph Lescadre, Lucien Voisard et Eugène Picotte.

La collecte de l'offertoire fut faite par Mmes Alphonse Savoie et Chs-Ed. Picotte.

La défunte laisse dans le deuil, ses garçons: Rév. Frère Edmond-Eugène, I.C., professeur au Séminaire de Mont-Laurier, MM. Ernest et Donat Frigon de Louiseville, son frère M. Théophile Rheault de Léominster, Mass.; ses petits-enfants: M. et Mme Charlemagne Trudel de Ste-Ursule, Simonne, Cécile, Jean-Paul, Léo, René, André, Jacques, Fernand, Laurent et Gilles Frigon, M. et Mme Lionel Frigon, M. et Mme Angelbert Frigon, M. et Mme Honoré Frigon, Aimé, Madeleine, Thérèse, Gratien, Joseph, Aline et Roger Frigon, Yvette, Irma et O'Brien Grenier de Louiseville, M. et Mme Horacien Dupuis, M. et Mme Hervé Gervais de St-Barthélemi; ses belles-filles: Mmes Ernest et Donat Frigon; ses neveux et nièces: M. et Mme Wellie Frigon, M. et Mme Léo-Paul Frigon, M. et Mme Irénée Forget, Mlle Aurore, Réjeanne, Thérèse et Yolande Frigon, MM. Raymond, Marcel et Maurice Frigon de Montréal, M. et Mme Robert Marion de St-Jovite, M. et Mme Omer Laxeville de Grand'Mère, M. et Mme Emilien Laxeville, M. et Mme Antonio Laxeville, M. et Mme Philippe Laxeville, M. et Mme Rémi Lamothé, M. et Mme Médéric Marchand, M. et Mme Léon Laxeville de Shawinigan, M. et Mme Chs-Philippe Marchand de Trois-Rivières, M. et Mme Achille Laxeville, M. Séverin Rheault, de St-Maurice, M. et Mme Josaphat Morin de St-Félix de Kingsey, M. et Mme Gérard Rheault, M. et Mme Emile Rheault, M. et Mme Calixte Rheault, Mlle Ida, Rachel et Augustine Rheault de Léominster, Mass.; ses cousins et cousines: M. et Mme Wilfrid Frigon, Mlle Suzanne Richard, M. et Mme Joseph Frigon, M. et Mme Roméo Hémond, Françoise, Georgette et Jean-Claude Frigon du Cap de la Madeleine, M. et Mme Albert Frigon, Edouard Frigon, Mlle Théophile Masse, M. Hilaire Frigon, M. et Mme J.-B. Vincent, M. et Mme Maurice Gagnon, M. et Mme Donat Arseneault de Montréal, M. et Mme Alcide Arseneault, M. et Mme Th. Masse de Montréal.

Outre les parents précités, assistaient aux funérailles: M. Charles Trudel de Ste-Ursule, Louis Béland, Annette et Jeanne Béland, Mme G.-E. Héroux, M. et Mme Henry Béland, M. et Mme Joseph Picotte, Mme Ernest Bellemare, René-Paul Bellemare de Ste-Ursule, Mme Lionel Cayer, Guy Lesage, M. et Mme Omer Ringuette, Mme Lucien Voisard, Maurice Coutu, F.-X. Héroux, Joseph Bertrand, Omer Rinfret, Alphonse Bussiére, M. et Mme Arthur Lesage, Gertrude, Hélène et Jeanne Caron, Gilberte Caron, J.-A. Giguère, Jos. Juneau, Lucienne Juneau, Paul Caron, Roland et Annette Lambert de Ste-Ursule, Mme Edmond Houle, Armand Caron, Cécile Ferron, Léo-Paul Picotte, Ferdinand Béland, Noëlle et Rita Ricard, Alfred Désaulniers, Omer Croisetière, Dr R. Latourelle, Mme Roland Guimond, Mme Antonio Charest, les RR. Frères Albert-Marie, directeur du Juvénat, Méréal, visiteur, et Alphonse,

supérieur de la Pointe du Lac, les Frères et les Cadets du Collège ainsi qu'une délégation de tertiaires et nombre d'autres.

Nous réitérons nos condoléances à la famille en deuil.

NAISSANCES:—

Joseph Paul Chantal Régis, fils de M. et Mme Victorin Gravel (Gilberte Ferron). Parrain et marraine: Paul Béland et Françoise Lebeau.

* * *

Marie Yvette Orléa Ginette, fille de M. et Mme J.-Albert Plante (R.-Aimée Arvisais). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Plante.

* * *

Joseph Daniel Elisée, fils de M. et Mme Maurice Béland (Lucienne Grenier). Parrain et marraine: Alphonse Béland et Florida Béland.

* * *

Marie Denise, fille de M. et Mme Ls-Georges Déziel (M.-Jeanne Carle). Parrain et marraine: Philias Carle et Corona Carle.

COMMUNION:—

Le 22 mai, 75 garçons et filles faisaient leur première communion solennelle. M. l'abbé Eug. Panneton célébrait la messe et M. le curé D. Baril prononçait le sermon de circonstance.

DEPLOIEMENT MILITAIRE:—

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de Dollard, il eut une grande démonstration militaire par les Cadets du Collège, ainsi qu'une parade dans les différentes rues de la ville. Le soir on représenta le dévouement de Dollard au Long Sault. M. le chanoine D. Baril, M. Rémi Paul et G. Fleury ont adressé la parole. Une foule immense y assistait.

NOTES SOCIALES:—

M. et Mme Jos. Bellemare et leurs enfants de Québec, M. René St-Cyr de Champlain en visite chez Irénée Caron.

M. l'abbé Claude Lafontaine du Cap de la Madeleine de passage à Louiseville.

M. et Mme Marc Aubé en voyage aux Trois-Rivières.

Mlle Rolande Ferron de Ste-Georgette en fin de semaine chez M. Georges-R. Caron.

M. et Mme Gustave Béland de Montréal à Louiseville chez leurs parents.

Mlle Lucille Lupien, Marguerite Plourde et Germaine Caron d'Ottawa en promenade dans leur famille.

Mlle Michelle Lesage et Fernande Chartier de l'Ecole Normale de Ste-Ursule chez leurs parents.

M. L.-P. Beaulac de Montréal en fin de semaine dans sa famille.

M. François Therrien de Montréal chez Mlle Anna Therrien.

M. et Mme R. Taillon de Montréal et M. Fernand Piché R.C.A.F., du Cap de la Madeleine en visite chez A. Piché.

Mlle Marcelle Plante de Québec chez son père M. Lionel Plante.

M. et Mme Charles-A. Gobeille en voyage à Montréal.

Mlle Lucienne Voisard de passage à Montréal.

M. Roch Bertrand en fin de semaine à Montréal.

M. Maurille Cayer de Grand'Mère chez M. Armand Cayer.

MM. Paul et Maurice Plante au camp militaire de Farnham.

Mlle Antoinette Coutu aux Trois-Rivières dernièrement.

Dr et Mme Rodrigue Latourelle en

voyage à Montréal.

Dr et Mme Camille Michaud de St-Paulin chez Mme Charles Fortin.

Mlle Adèle Lindsay, g.m.e. en visite chez ses parents.

Mlle Françoise B. Gagnon de St-Justin rendait visite dernièrement à son amie Mlle Monique Grenier.

M. et Mme Marcel Grenier de Grand'Mère ainsi que M. René Grenier de Montréal de passage chez M. J.-E. Grenier.

A L'HOPITAL:—

Mme Gédéon Béland séjourne quelque temps à l'hôpital St-Joseph et Mlle Juliette Voisard à l'hôpital Notre-Dame.

MARIAGE:—

Bellemare-Dumont. — Le Rév. Père Albert Bellemare s.j. bénissait récemment dans l'intimité le mariage de M. Paul-Emile Bellemare de Montréal à Mlle Jeanne Dumont de Témiscouata.

Après la cérémonie, la réception eut lieu chez les parents du marié M. et Mme Herménégilde Bellemare de Louiseville.

Outre les nouveaux époux on remarquait l'Hon. et Mme L.-J. Thibault, M. et Mme Herménégilde Bellemare, M. et Mme Adrien Gaboury, M. et Mme Gérard Gagnon, M. et Mme Maurice Gaboury de Maskinongé, M. et Mme Léo Thibodeau, M. et Mme Eléo Bellemare, M. et Mme Herménégilde Lamy de Montréal, M. Louis-Philippe Bellemare, Mlle Cécile Leblanc, Mlle Léa Bellemare, M. Emile Ringuette, Mlle Marie-Laure Bellemare, Mme Vve Elie Lambert, Mme Vve Edouard Bellemare, M. et Mme Adélaïde de Carufel, Mme Omer Ringuette, M. et Mme Ovide Bellemare, M. et Mme Urbain Leblanc, M. et Mme Gédéon Lambert, M. et Mme Lorenzo St-Yves, MM. René-Paul et Léonard Gaboury, Marius Leblanc.

Les jeunes époux partirent en voyage pour Rivière du Loup.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

St-Barthélemi

SEANCE AU COUVENT:—

Le 25 au soir, avait lieu dans la salle du couvent une soirée patriotique. Nos jeunes filles ont remporté un beau succès et nous devons féliciter les révérendes soeurs pour l'excellent programme présenté devant une assistance assez nombreuse.

— Programme —

1 — "Les origines de Ville-Marie" Récitation par: Claire Sylvestre, Jeanne d'Arc Lessard, Hélène Lapointe et Anna-Marie Globensky.

Tableau vivant: La Dauversière (Thérèse Sylvestre), saint Joseph (Marie-Berthe Sylvestre), sainte Vierge (Lucie Brûlé), Enfant-Jésus (Jacqueline St-Yves).

2 — ETUDE — (Heller) Anna-Marie Globensky.

3 — "LES PREMIERES", par le Père A. Dugré, s.j. — 1ère partie, Elisabeth Mercure, Madeleine Sylvestre, Hélène St-Yves. Personnes historiques: Ville-Marie (Denise Brissette), Jeanne-Mance (M. Thérèse Sylvestre), Jeanne Leber (Thérèse Sylvestre) Marguerite Bourgeois (Monique Caumartin), Katherine Tékakouita (Gilberte Dumaine), Madeleine de Verchères (Gisèle Valois).

4 — Saynète: "LES PETITS OISEAUX".

5 — "LES PREMIERES", 2e partie.

6 — "Le Canadien", folklore.

7 — Récitation: "La jeunesse qu'il nous faut" (Cardinal Villeneuve).

8 — Drame: "LA FIANCÉE DE DOLLARD", 1er acte. La fiancée: Thérèse Toupin. Ses amies: Luce (Gertrude Lafontaine), Louise (Thérèse Morand).

9 — CHANTS en canon. Cours spécial "Bonne chanson".

10 — Saynète: "LE SECRET". — Personnes: Madeleine Lincourt, M. Bellemare, M. Sylvestre, L. Plante, Mad. Lacharité, C. Dumaine, L. St-Antoine.

11 — "LA FIANCÉE DE DOLLARD", 2e acte.

12 — "APOTHEOSE A DOLLARD" — Hélène St-Yves, M. Berthe Sylvestre, Lucille DeGrandpré, Lucille Hébert.

13 — Tableau vivant: "DOLLARD" — Mlle Claire Brissette.

14 — CHANT: "Reviens Dollard" (Musique Châtillon).

15 — Hymne national: "O Canada".

CERCLE DES FERMIERES:—

Sous le patronage de M. le chanoine M. Clermont, curé, le Cercle des Fermières a tenu sa première réunion générale le 20 mai, à une heure et demie de l'après-midi, dans la grande salle du couvent.

Après la prière d'ouverture, Mme Flavien Dumontier, présidente, adresse un mot de remerciements à monsieur le Curé, qui honore l'assemblée de sa présence et à la révérende Soeur Marie Fernando, supérieure. "Je salue avec plaisir, continua-t-elle, toutes les dames qui sont ici, et, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'élire présidente, laissez-moi vous dire toute la joie que j'éprouve à rencontrer un si beau groupe d'amies qui ne demandent qu'à se dévouer à la belle oeuvre que nous commençons. Notre Cercle sera ce que nous le ferons. Il sera vivant, si nous travaillons toutes la main dans la main. Son succès dépend de l'effort de chacune et de l'union de toutes les bonnes volontés. Nous pourrions appliquer d'une manière pratique le proverbe: "Ce que femme veut, Dieu veut".

Apparurent au programme: Mme Gaspard Laurendeau et Mme Paul Dumontier; Mme Antonio Hébert, Mme Docteur Pierre Comtois-harveau, Mme Rodrigue Michaud, Mme Edmond Brissette, Mme Cyrille Bernier et Mme Rodrigue Sylvestre, Mme Bertrand Gervais. La conférence de Mme Docteur Comtois-Chauveau paraîtra dans ce journal la semaine prochaine.

Mme Hubert Globensky, présidente de la Croix-Rouge, a bien voulu accepter de s'occuper du comité d'amusement, qui portera à l'avenir le nom de: "La détente". Après l'étude, le repos.

Après la réunion, un succulent goûter fut servi aux membres par Mme Rodrigue Michaud. Inutile d'ajouter que ce dernier morceau au programme fut fort apprécié par les dames.

Le Cercle, qui compte actuellement 55 membres, est invité à se réunir de nouveau dans l'après-midi du 10 juin.

Madame Joseph Mercure, Secrétaire-trésorière

BAPTEME:—

Le 18 mai, a été baptisé Joseph Marcel Marc Ubald, enfant de Paul- (suite en page 12)

Au Canada cette semaine

De Québec sont venues cette semaine des nouvelles très encourageantes pour les petits propriétaires, les fermiers, les ouvriers qui ont besoin de logement, les municipalités en difficulté de logements, les épargnants et les coopérateurs. Toutes ces classes de gens représentent la base de la nation, autant par leur nombre que par leurs qualités civiques. Des lois et décisions vont apporter une aide immédiate dans la résolution des divers problèmes qui affligent ces catégories, sujettes aux tiraillements de la finance et du crédit.

L'accord le plus important concerne sans doute l'habitation dans les municipalités, grossies par une population ouvrière de guerre. Par décision des chambres, il sera désormais possible d'appliquer la "War-time housing limited" aux villes et municipalités qui jusqu'ici s'en trouvaient privé par suite de règlements prohibitifs. Le gouvernement de Québec a donné préséance aux règlements de construction de la War-time Housing Limited aux autres règlements locaux pour permettre de résoudre rapidement et partout le problème de l'habitation.

Voici les grandes lignes de ces

décisions:

1—Chaque maison de moins de deux chambres à coucher sera évaluée à douze cents dollars.

2—Plus de deux chambres à coucher, quinze cents dollars.

3—Toutes les taxes municipales et spéciales seront sur la base de un dollar par cent dollars d'évaluation.

4—Les occupants paieront leur rétribution pour les services municipaux et les services d'utilité publique.

5—La War-time Housing fera les frais d'installations de lumières de rues, d'aqueduc, de trottoirs, rues, fossés, égouts et cédera gratuitement ces travaux exécutés à la municipalité.

6—Ces dispositions ne s'appliquent qu'en autant et pour aussi longtemps que la War-time Housing Limited demeurera propriétaire de ces maisons.

Les avantages de cet accord permettront aux municipalités et aux ouvriers des usines de guerre de trouver des logements convenables, à des prix raisonnables. Presque toutes ces constructions sont faites de matériaux synthétiques de construction rapide et efficace. Les revêtements isolants, les bardeaux d'asphalte, l'insulbrick y jouent un grand rôle et permettent de réaliser de grandes économies de construction, d'entretien et de chauffage.

Parmi les autres législations importantes de la semaine, notons la prolongation du moratoire aux propriétaires, un octroi

aux Caisses populaires Desjardins, un surplus de \$2,000,000 en faveur du prêt agricole et une aide de \$300,000 aux coopératives agricoles. On parle de plus d'établir un crédit urbain qui viendrait probablement à remplacer le moratoire, pour aider les petits propriétaires hypothéqués.

Il est facile de remarquer au premier coup d'oeil que toutes ces lois et décisions tendent à protéger le petit épargnant, le petit propriétaire, le fermier en difficulté, le constructeur, l'ouvrier. Ce sont là des mesures qui laissent loin en arrière les prétendues réformes monétaires et sociales que veulent imposer à la légère certains néo-socialistes en mal de changements. Ces réformes, car ce sont de véritables réformes qu'applique le gouvernement dans la finance du petit épargnant, conservent à tous à chacun son bien tout en donnant la liberté et les moyens de se tirer d'embarras passager, grâce à l'aide financière du moratoire, du prêt agricole, des coopératives, des Caisses populaires. Ne sont-ce pas là les véritables secours que l'on doit et peut attendre d'un gouvernement qui respecte d'abord l'épargne et la propriété, tout en faisant des lois pour leur donner autant de prospérité et de succès qu'il est possible d'espérer.

C'est également la meilleure défense du système financier actuel qui peut s'accommoder, sans trop de pertes, des durs coups de la guerre ou des crises passagères.

de Kuyper salue SHAWINIGAN-FALLS



Shawinigan-Falls fut fondé en 1899. L'origine de son nom a donné lieu à beaucoup de discussion. L'explication la plus vraisemblable est celle qu'en donne l'abbé N. Caron dans son histoire de la région. Le mot "Achawénékane", en algonquin, signifie crête. Les Indiens désignèrent ainsi les chutes que forme à cet endroit la rivière Saint-Maurice, à cause de la crête de montagnes qu'il leur fallait traverser en faisant le portage pour éviter les chutes.



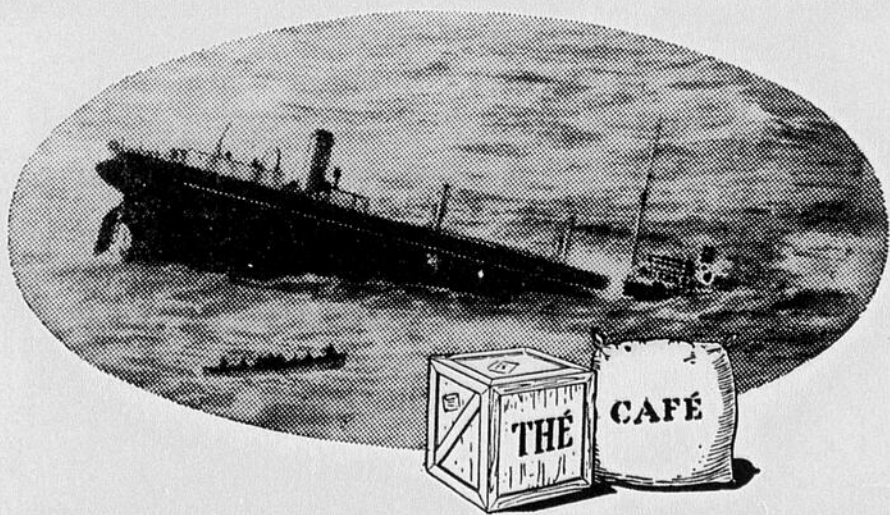
Il y a plus de 100 ans que le de Kuyper est le genièvre favori dans la province de Québec. Le Gin de Kuyper se recommande d'une expérience de 247 ans. L'établissement fut fondé en 1695.

10 onces, **\$1.05** 26 onces, **\$2.40** 40 onces, **\$3.45**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

LE THÉ ET LE CAFÉ SONT RATIONNÉS



Il faut conserver les hommes et les navires

Pour transporter le thé de Ceylan ou de l'Inde, aussi bien que le café de l'Amérique du Sud, les navires doivent traverser des mers infestées de sous-marins. Aujourd'hui, ces navires et leurs escortes sont requis pour des tâches essentielles. Chaque navire, chaque cale disponible peut servir au transport du matériel de guerre outre-mer et à rapporter les produits dont le Canada a besoin.

Les Canadiens doivent donc réduire leur consommation de thé et de café. Vous devez diminuer au moins de moitié vos achats de thé. Vous devez aussi réduire d'un quart au moins votre consommation courante de café. Ces réductions sont absolument nécessaires.

LA CONSOMMATION DE THÉ doit être au moins réduite de moitié



LA CONSOMMATION DE CAFÉ doit être au moins réduite du quart



CE QUE DIT LA LOI

Il n'est pas permis d'acheter une provision de plus de 2 semaines, soit de thé, soit de café, pour vous-même et pour votre famille dans une même semaine.

Vous ne devez pas faire d'autres achats de thé ou de café en aucun temps, si vous avez déjà une provision de deux semaines en mains et en tenant compte de la ration légale. (Excepté pour les gens qui demeurent dans des régions éloignées).

Les détaillants ont le droit de refuser ou de réduire les commandes des personnes qui, à leur avis, tentent d'enfreindre la loi. Les détaillants n'ont pas le droit de garder en stock une provision de plus d'un mois de thé ou de café en paquets ou en vrac.

Des sanctions sévères sont prévues pour ceux qui n'observent pas la loi.

CTI-BF

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LA CROIX ROUGE

Il y a moins de cent ans que le mouvement de la Croix Rouge prit naissance, pour s'occuper des soldats blessés, sous l'initiative d'un jeune suisse nommé Henri Dunant.

Pendant que Napoléon III à la tête de ses armées alliées de France et de Sardaigne allait combattre les autrichiens pour libérer le Nord de l'Italie, Henri Dunant voyageait en Italie. En 1859, après la grande victoire de Napoléon III à Solferino, à la fin d'une chaude journée d'été, le jeune suisse se rendit sur le champ de bataille. Il y avait là des milliers de soldats blessés et seulement quelques rares médecins pour les soigner. Beaucoup moururent avant même d'avoir pu recevoir de l'aide. Emu par ce qu'il voyait, il courut à la ville voisine et persuada un certain nombre de femmes italiennes de se rendre sur le champ de bataille comme infirmières volontaires.

Ces braves femmes firent tout ce qu'elles purent pour soigner les soldats blessés, donnant à boire aux mourants, encourageant les uns et les autres de leur mieux, ne faisant aucune différence entre les soldats amis ou ennemis.

Le jeune suisse n'oublia jamais cette scène et écrivit plusieurs brochures qui émurent tous ceux qui les lurent.

Il suggéra qu'une organisation fut formée pour, en temps de guerre, prendre soin des soldats blessés quelle que soit leur nationalité. Ce n'est qu'en 1864 qu'une conférence internationale fut tenue à Genève (Suisse). Le premier traité de la Croix Rouge fut accepté par quatorze nations. Il fut par la suite révisé en 1906 à la Haye.

Le drapeau, une croix rouge sur fond blanc, fut reconnu comme le symbole de neutralité et d'humanité, d'aide et de réconfort. C'était là un hommage à Henri Dunant et à la Suisse car, en réalité, c'était la fide-

le reproduction du drapeau suisse avec les couleurs renversées.

Depuis ce temps, l'emblème de la Croix Rouge a toujours été reconnu sur les champs de bataille, par toutes les armées combattantes, comme une marque de respect et de réconfort.

Chaque pays a formé sa propre société de la Croix Rouge et, tous les 5 ans, des représentants de toutes ces sociétés se rencontrent à Genève dans une conférence internationale.

Les sociétés de la Croix Rouge envoient sur les champs de bataille des médecins, des infirmières, des ambulances, des médicaments, de la nourriture; elles aident aussi les réfugiés, les prisonniers de guerre et les étrangers en pays ennemis.

Aujourd'hui, dans tous les pays du monde, des milliers d'hommes et de femmes prennent part au noble travail de la Croix Rouge. Aidez-les en leur fournissant de l'argent, des tricots, des vêtements, etc.

Il n'y aura pas d'huile de chauffage cet hiver

Le ministre des Munitions et approvisionnements, l'hon C. D. Howe a déclaré aux Communes que "l'hiver prochain, par tout le pays, il n'y aurait pas une seule maison ou usine chauffée à l'huile". Le ministre a recommandé aux intéressés d'effectuer au plus vite les modifications nécessaires dans leurs systèmes de chauffage. Il a aussi laissé entendre que le rationnement de l'essence serait de plus en plus sévère.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

par J. Arthur LeMay



Chronique de la Crèche

Comprendre

Comprendre, c'est le tout de la vie. Comprendre son bonheur, comprendre le malheur des autres, comprendre la valeur d'éternité d'une carrière ardue, comprendre les avantages du dévouement, de l'abnégation, du don de soi, comprendre la misère et la souffrance, comprendre l'ingratitude et n'en point tenir compte, Comprendre pour se posséder soi-même et conquérir les autres... Oui, c'est vraiment le tout de la vie.

Il y avait, à ce propos, en 1914, dans une petite ville des Etats-Unis, une femme, épouse et mère, qui menait cette vie tranquille, modeste, bourgeoise en un mot, des personnes que le lendemain n'a jamais préoccupées. Elle s'appelait Florence Walrath. Personne ne la dérangeait; elle ne dérangeait personne; elle se laissait vivre, quand un tragique événement vint donner à sa vie un sens nouveau, un but et une œuvre, une fécondité rare. Sa plus chère amie, mariée, venait d'avoir et de perdre un enfant longtemps désiré. Elle s'en mourait elle-même de deuil et de chagrin.

Que faire pour le réconfort de cette inconsolable mère? se demandait Florence. Les paroles sont si peu de choses!

Mais une lumière lui vint. Le mari, devant le vide et la déception, s'était écrié: si seulement nous pouvions avoir un petit enfant en adoption!

Ce désir prenait Florence Walrath au dépourvu; il se colporte, en effet, tant de défaveur sur le compte des enfants adoptés! Mais, dévouée comme elle était pour ses amis, elle voulut tout de suite se ren-

seigner à bon escient. C'est pour quoi elle interrogea des médecins, visita des hôpitaux, des pouponnières et des orphelinats; son enquête porta double fruit: elle trouva, d'abord, un sujet satisfaisant et le porta, triomphante, aux époux inconsolés; mais la plus importante conséquence de cette amicale intervention fut la découverte qu'elle fit et la compréhension qu'elle acquit du cas des filles-mères. Elle avait pénétré dans ce milieu étrange où la maternité, loin d'être désirée, loin d'être une espérance, une fierté, une bénédiction, ne comporte plus que le déshonneur, la honte, l'inquiétude, la pauvreté, parfois le désespoir. Et cet aperçu devait transformer sa vie.

* * *

J'étais un peu comme tout le monde, raconte-t-elle, et je croyais qu'un enfant étranger ne pouvait jamais totalement remplacer un propre enfant. L'amour des parents me paraissait tenir, par une sorte de mystère naturel, à la génération physique. Or, à ma grande surprise, je vis mes amis chérir comme l'œuvre de leur chair, la petite illégitime que je leur avais procurée. Dès lors, j'en conclus que la parenté est davantage spirituelle que charnelle, que les parents sont moins des propriétaires que des serviteurs, que plus on se donne à quelque enfant malheureux, plus on lui devient père et mère.

Fièvre aussi de ma réussite, j'en parlai beaucoup; j'en parlai devant des couples sans enfants; et il s'en trouva qui me demandèrent le même service. Chaque fois, je trouvais le bébé qu'il fallait. Bientôt j'eus la renommée d'une experte et les gens disaient volontiers: — Si vous désirez un enfant adoptif, adressez-vous à Madame Walrath.

Devant ces responsabilités multipliées, je me crus obligée de perfectionner mon entremise. Je vis, par

exemple, presque tout de suite, l'avantage qu'il y aurait à placer mes pupilles sous observation médicale ou sous traitement avant de les donner en adoption. Un des grands pédiatres de la région offrit ses soins à titre gratuit. J'engageai une infirmière diplômée; et j'abritai chez moi les délaissés. Puis je louai des couchettes et bientôt tout un département dans un hôpital voisin. Ce progrès de l'œuvre, il va de soi, coûtait de plus en plus cher. Le moment vint où j'allais ne plus suffire de mes moyens personnels. Des amis s'en émurent et me créèrent une caisse d'urgence; plus tard, j'eus les bénéfices de l'assistance publique.

Tout allait donc pour le mieux quand soudain le surintendant de l'hôpital m'avertit qu'il ne pourrait plus désormais hospitaliser mes bébés. Savez-vous pourquoi? Oh! c'était grave! Imaginez que des amis, des bienfaiteurs de l'hôpital trouvaient néfaste que j'enlève aux mères qui les avaient portés, leurs enfants. Quelque misérables et quelque désireuses que fussent ces pauvres filles de se tirer d'affaire en abandonnant leur progéniture, quelque incapables qu'elles fussent de voir, elles-mêmes, à une éducation, il fallait absolument, selon la sagesse de ces messieurs, laisser à chacune son enfant. Elle avait eu beau ne point errer, à elle maintenant, d'expier. Du reste, quoi de plus beau qu'une telle fille se consacrant à une telle entreprise!

Ainsi pouvait se résumer la théorie prévalente et triomphante! Devais-je capituler, plier bagages, renoncer à mon idéal? Premièrement, je n'avais jamais induit une mère à délaisser de cœur joie son enfant. Toutes celles qui, avec plus ou moins de regret, suivant qu'elles avaient plus ou moins de cœur, l'avaient fait, y avaient été forcées par des raisons

plausibles. Secondement, le dilemme de la fille-mère restait toujours celui-ci: ou bien, clandestinement et criminellement, abandonner dans un paquet quelconque, sur un seuil quelconque, dans une poubelle quelconque, l'enfant qui l'encombre, ou bien, avec humilité et franchise, recourir à quelque institution qui trouve à la mère insuffisante des substituts compétents. Nous voulions empêcher l'abandon clandestin, nous voulions rester ce providentiel intermédiaire entre la malheureuse fille et les couples charitables. Nous voulions continuer de secourir les quatre: d'une part, la mère et l'enfant, d'autre part, le ménage sans enfant.

Aussi le mauvais coup de M. le Surintendant et de ses sages conseillers tourna-t-il en vraie bénédiction: je partis à la recherche d'une petite propriété; des hommes d'affaires sympathiques me trouvèrent l'argent pour l'acheter. Et désormais, c'était en 1923, à neuf ans du début, une œuvre baptisée La Crèche, en anglais, The Cradle, se trouva formellement organisée. Le premier immeuble était pour 8 enfants nous achetâmes la maison voisine, puis l'autre. Aujourd'hui, le dépôt abrite ordinairement 24 bébés et il s'en place environ 250 par année.

Merci, M. le Surintendant! Merci de nous avoir expulsés. L'œuvre va comme sur des roulettes.

Qui vient nous demander des enfants? C'est d'ordinaire, la plus belle sorte de gens qui soient. Des personnes de grand cœur et qui ont soif de dévouement et d'amour. Ce sont d'ordinaire, des époux autour de la trentaine, qui ont vu leurs espérances frustrées. Et quand ils sont satisfaits du premier enfant, ils en veulent un second. La moitié des demandes sont des secondes, de parents satisfaits et heureux de doubler leur charité.

* * *

Pour s'être penchée sur un problème, celui des bras vides, pour y avoir cherché, pour y avoir trouvé la meilleure des solutions, pour avoir,

En vente dans les bureaux de poste.

Achetez des
TIMBRES
d'ÉPARGNE
de GUERRE
aux

BANQUES • BUREAUX DE POSTE
MAGASINS À RAYONS • PHARMACIES
EPICERIES • DEBITS DE TABAC
LIBRAIRIES ET AUTRES DÉTAILLANTS.

en un mot, compris une femme qui paraissait vouée à la médiocrité bourgeoise est devenue une bienfaitrice de la société.

Comprendre, c'est le tout de la vie.

V. Germain, ptre.

ADOPTIONS: 16 en ce mois; 86 depuis janvier.

AVIS: Le public est admis à visiter les enfants, chaque après-midi, uniquement de deux heures à trois. Aucun enfant n'est placé sans une recommandation de M. le Curé.

La Crèche, Québec,
le 21 mai 1942.

LA CORDE OFFICIELLE

Lorsqu'on parle de corde, dans les ordonnances de la commission des prix et du commerce en temps de guerre au sujet du bois de chauffage, on veut dire centvingt-huit pieds cubes de bois empilé ou "cordé".

Où est Gos?

À prendre une DOW

Quand Madame ne trouve chaussure à son pied...
Qu'une bonne Dow m'en tire des épines du pied!

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

DIMANCHE ET LUNDI 31 MAI, 1 JUIN

"RIDE'EM COWBOYS"

Avec Abbott et Costello

"LES YEUX NOIRS"

Avec Simonne Simon, Jean-Pierre Aumont et Harry Baur
OLYMPIQUES

MARDI, 2 JUIN

"VIE

DE

FAMILLE"

MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 3, 4, 5, 6 JUIN

"TARZAN'S SECRET TREASURE"

Avec Johnny Weismuller

"LE CLOWN BUX,"

Avec Henri Rollan

FOX NEWS

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

Tous les soirs un programme et demi, commençant à 7 hres.

ADMISSION GENERALE: 35c

Beau succès du congrès provincial colombien

Le 43e Congrès Provincial des Chevaliers de Colomb a réuni à St Jean samedi et dimanche derniers plus d'un millier de congressistes venant de toutes les parties de la province depuis les centres les plus reculés de l'Abitibi ou de la Mauricie.

Après avoir assisté dimanche matin à la messe célébrée par Son Exc. Mgr Forget, Evêque de Saint-Jean, et avoir été reçus officiellement par les autorités municipales à l'Hôtel de Ville, les congressistes ont tenu au cours de la journée deux importantes séances à la Centrale Catholique. M. Ludger Faguy, Député d'Etat, qui présidait le Congrès, donna un rapport détaillé des activités colom-

biennes dans la province au cours de la dernière année. Il s'arrêta tout particulièrement sur l'oeuvre des huttes de guerre qui a reçu la vive approbation des autorités religieuses, civiles et militaires. Il fit une pressante invitation à tous de s'unir de plus en plus et émit le voeu que de nouveaux conseils soient formés dans la Province pour continuer à travailler efficacement en union avec les autorités religieuses et civiles.

A la fin de l'après-midi, les délégués ont procédé à l'élection des officiers d'Etat pour la prochaine année. Tous ont été réélus, à l'exception de M. A. Provencher, trésorier d'Etat, qui a lui-même exprimé le désir de se retirer pour cause de santé. Sur sa proposition, Me Fabio Mo-

net de St-Jean, député du district No 9, a été élu à ce poste. Voici comment sera formé le Conseil. Député d'Etat: M. Ludger Faguy de Québec; Avocat: M. A. Fontaine de St-Hyacinthe; Trésorier: Me Fabio Monet de St-Jean; Secrétaire: M. Julien Lavallée de Joliette; Cérémoniaire: M. A.A. Gardiner de St-Lambert. Son Exc. Mgr A. Vachon, Archevêque d'Ottawa est l'aumônier d'Etat.

Le Congrès s'est terminé par un grand banquet servi au Séminaire et présidé par M. Roméo Alexandre, Grand Chevalier du Conseil de St-Jean. Plus de 600 convives y prirent part. Parmi les invités d'honneur, on remarquait S. E. Mgr Forget, M. Ludger Faguy, Député d'Etat, Me Francis Fautoux, Directeur Suprême.

Dans le message qu'il a adressé au cours du banquet, S. E. Mgr Forget a demandé à tous les chevaliers de continuer leur beau travail de restauration chrétienne dans toute la province comme dans tout le pays.

Le Congrès Suprême de l'Ordre aura lieu en août prochain à Memphis, Tennessee. Les dix délégués du Québec ont été choisis au cours des délibérations.

LA RATION DE SUCRE EST MAINTENANT de 1/2 LIVRE

Depuis que le sucre a été rationné, le problème du transport s'est aggravé. Les navires et leurs équipages sont exposés à de plus grands dangers. En conséquence, il est devenu nécessaire de réduire la ration de sucre de 3/4 de livre à 1/2 livre par semaine, par personne. Seules les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés des magasins auront le droit de garder une provision de plus de deux semaines en aucun temps.

PAR SEMAINE, PAR PERSONNE

DU SUCRE POUR LES CONFITURES

Des approvisionnements additionnels de sucre seront accordés aux ménagères pour les confitures et la mise en conserve.

En plus de la ration légale, vous pouvez acheter 1/2 livre de sucre pour chaque livre de fruits mis en conserve, et 3/4 de livre de sucre pour chaque livre de fruits utilisés pour les confitures ou les gelées.

Toute personne qui achète du sucre pour la mise en conserve ou pour les confitures est obligée de noter par écrit les quantités exactes de sucre acheté à ces fins. S'il reste une quantité de sucre après la mise en conserve ou la confection de confitures, cette quantité ne devra pas dépasser la ration légale de 1/2 livre par personne, par semaine.

Les Canadiens loyaux ne manqueront pas de profiter de cette occasion qui leur est offerte de contribuer à la Victoire.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Réfléchissez! Employez moins de sucre

LE CANADA EN GUERRE

Conférence de l'Air

La Conférence d'instruction aérienne des Nations Unies s'est ouverte à Ottawa le lundi 18 mai. Elle réunit des délégués de tous les pays alliés intéressés à la formation d'équipages en Amérique du Nord: soit le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Belgique, la Chine, la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Yougoslavie, les Indes, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Pologne, l'Afrique du Sud et la France Libre. "Cette Conférence", a déclaré le ministre de l'Air, l'hon. C. G. Power, "se réunit au Canada parce que, de toutes les Nations Unies, c'est notre pays qui a fait le plus de progrès dans le domaine de la formation des aviateurs". A l'ouverture de la Conférence, les chefs des délégations étrangères ont exprimé leur admiration sur la réussite du Plan d'instruction aérienne du Commonwealth et admis leur dette de reconnaissance envers notre pays. La conférence délibérera pendant deux ou trois semaines sur les moyens à prendre pour mieux coordonner l'instruction aérienne et mettre en commun les ressources des divers pays représentés.

Arrivée d'un convoi de troupes outre-mer

Un gros convoi de navires portant des milliers de soldats et d'aviateurs canadiens est arrivé outre-mer. Le contingent comprenait de nouvelles formations de la division blindée et l'un des plus forts groupes d'aviateurs canadiens encore dirigé vers la Grande-Bretagne.

Commandant de division canadien-français

Le brigadier P.-E. Leclerc, de Montréal, vient d'être promu au rang de major-général et nommé commandant de la 7ième division canadienne. Le major-général Leclerc, qui s'enrôla au début de la dernière guerre comme simple soldat et mérita la Médaille Militaire et un brevet d'officier par son héroïsme au front, est le premier Canadien français à être appelé au commandement



111.—CHOU DANOIS D'HIVER PENN STATE

de 2 1/2 pieds de distance et de 21 pocs à l'acre).

Prix: pqt 15c; oz 60c; 1/4 lb \$1.85; 1/2 lb \$3.25; lb \$6.00. (Franco).

HECTOR-L. DERY & CIE LIMITEE.

Marchands grainetiers et Pépiniéristes, 931 Blvd St-Laurent, Montréal.

Catalogue de graines de semences 1942, 96 pages abondamment illustrées, 4 pages en couleurs naturelles, gratis sur demande.

d'une division durant le présent conflit. Le brigadier A. E. Potts, de Saskatoon, un autre officier général sorti des rangs, a aussi été promu major-général afin de commander la 6ième division canadienne. Ces deux divisions ont été mobilisées pour la défense du pays.

Réalizations du Corps d'aviation royal canadien

Les effectifs du Corps d'aviation royal canadien sont maintenant de 115,000 hommes, sans compter le personnel civil ni les équipages d'autres pays du Commonwealth en formation ici. Le recrutement se poursuit au rythme de 4,000 volontaires par mois.

Pour l'année fiscale courante, les estimés budgétaires de notre aviation sont de \$625,000,000 dont \$247,000,000 pour les aménagements au pays et \$42,000,000 pour la construction de nouveaux aéroports défensifs au Canada. Vingt-deux escadrilles canadiennes sont en service outre-mer, dont une en Extrême-Orient et plus d'une au Moyen-Orient. On déplore la perte de 2,035 aviateurs canadiens, morts, blessés ou disparus; 166 de nos aviateurs ont été décorés.

V . . .

ASSUREZ-VOUS

D'AVOIR LE BON NUMÉRO.

VÉRIFIEZ DANS L'ANNUAIRE



Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER



- 1 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.



En service actif

donnant des ailes aux mots

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants
sur le marché

BEURRE:—

Bien que les arrivages aient été plus considérables qu'au cours de la semaine précédente, ils furent encore insuffisants pour les besoins immédiats et conséquemment, rapidement absorbés.
Lundi matin, le 25 mai 1942, ce marché était ferme au prix plafond de 35¢ la livre.

FROMAGE:—

Nous vous donnons, ci-après, la teneur d'une récente ordonnance de l'Office des Produits Laitiers:

(1) Que tout le fromage acheté pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres soit acheté directement des fromageries où il est fabriqué et qu'il soit payé 19%¢ la livre, l.b. Montréal, pour le fromage de première qualité, et un demi-cent et un cent de moins respectivement pour les deuxième et troisième qualité.

(2) Qu'aucun acheteur de fromage pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres n'accorde au vendeur de fromage d'une fabrique, et qu'aucun vendeur de fromage d'une fabrique n'accepte de l'acheteur une commission quelconque, escompte, boni, prime, rabais ou toute autre rémunération pour le compte de l'achat ou de la vente du fromage.

VOLAILLES VIVANTES: (Poules)

La demande se maintient assez active pour absorber régulièrement les arrivages et les prix sont stables.

(Poulets à Rôtir)

Les arrivages sont à peu près nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

(Poulets à Griller)

A la suite d'arrivages quelque peu moins abondants et notamment de meilleure qualité, la distribution fut plus régulière et les prix soutenus.

Il est cependant encore urgent de continuer à n'expédier que des oiseaux bien finis et ne pesant pas moins de 2 livres chacun rendu à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES:—

(Poules et Poulets)

Les arrivages sont très restreints et régulièrement absorbés. Les prix sont fermes.

OEUF:—

(Montréal et Québec)

Une diminution d'arrivages et une amélioration dans la demande pour les besoins domestiques immédiats ont contribué à raffermir ce marché et nous avons à rapporter une baisse de prix sur presque toutes les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 25 mai, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 15.50¢. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 11.65¢. Truies: 9¢-9.75¢.

RABAIS:

B2 (130 à 134 lbs) .50
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00
C3 (176 à 185 lbs) \$2.00.
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.

(Porcs pesant moins de 130 livres \$2.50 ou plus.

Pesants (186 à 205 lbs) \$2.50
Extra Pesants (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.

Extra-Pesants (220 et plus) \$3 du 100 livres.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification ordinaire.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 12.50—13.00
Bon 11.00—11.50
Moyen 10.00—10.50
Commun 7.50—8.50
D'herbe 5.50—6.50

BOUVILLONS:—

Choix 11.75—12.00
Bon 11.00—11.50
Moyen 10.00—10.75
Commun 8.00—9.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

(Par tête)

Bons 8.00—9.00
Moins de 50 livres non demandés.

MOUTONS:—

Bon 7.00—7.50
Commun 5.00—6.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bonne 9.50—10.00
Moyenne 8.50—9.00
Commune 6.00—7.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 9.25—9.75
Bonne 8.50—9.00
Moyenne 7.50—8.00
Commune 6.00—6.50
Très Com. 4.50—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bon 9.00—9.75
Moyen 8.00—8.50
Commun 6.50—7.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 23 mai 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS, BLANCS et ROUGES)

A—6 lbs et plus 25¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 ½¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (GRIS et ROUGES)

A—2 lbs jusqu'à 2 ½ lbs 24 ½¢
B—1 ½ lb jusqu'à 2 lbs 22 ½¢
C—1 lb jusqu'à 1 ½ lb 20 ½¢

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (BLANCS)

A—2 lbs jusqu'à 2 ½ lbs 22 ½¢
B—1 ½ lb jusqu'à 2 lbs 20 ½¢
C—1 lb jusqu'à 1 ½ lb 18 ½¢

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 24¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 ½¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21
COQS 15

POULETS ABATTUS:— (Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 31¢

A—6 lbs et plus 30
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29
B—6 lbs et plus 27
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25

POULETS ABATTUS:—

(Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 30¢
A—6 lbs et plus 29
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28
B—6 lbs et plus 26
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
C—6 lbs et plus 23
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

POULES ABATTUES:—

(Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 26¢
A—5 lbs et plus 25
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
B—5 lbs et plus 22
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

C—5 lbs et plus 19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

N.B. — Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUF:—

A—(Gros) 29 ½¢
A—(Moyens) 28
B— 24 ½¢
C— 21 ½¢

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus — la livre 14¢

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 15 ½¢
Moyens 14 ½¢
Communs 13 ½¢

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Semaine finissant le 18 mai 1942
Inclusivement

BEURRE FRAIS:—

No 1 Pasteurisé 35¢
No 1 non pasteurisé 34 ½¢
No 2 34

FROMAGE:—

Semaine finissant le 19 mai 1942
Inclusivement

BLANC ET COLORE:—

No 1 19 ½¢
No 2 19 ½¢
No 3 18 ½¢

(F.A.B. MONTREAL)

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



VOTRE marchand d'appareils électriques peut vous rendre cent et un services qui sont d'une grande valeur maintenant que l'insuffisance des appareils électriques se fait de plus en plus sentir et que le problème des pièces de rechange devient plus sérieux.

Examinez tous vos appareils électriques dès aujourd'hui. N'oubliez pas que vous ne pourrez peut-être pas acheter de nouveaux accessoires ou même de pièces de rechange dans un avenir rapproché. Rappelez-vous qu'une once de prévention en vaut neuf de guérison et que votre marchand d'appareils électriques peut réparer les fers à repasser, les grille-pain, les plats chauds, etc.

THE
SHAWINIGAN WATER & POWER
COMPANY

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

Causerie du dimanche

LA DECLARATION DE M. PAUL GOVIN RESTE OPPORTUNE ET SINGULIEREMENT FIERE!

"Avec une logique implacable, les événements de ces dernières semaines entraînent le Canada et la population canadienne-française en particulier, vers un péril aussi grave que la guerre elle-même.

A la suite du plébiscite qui a marqué d'une façon si aiguë la différence profonde de tendance et de volonté des Canadiens-français et des Canadiens-anglais sur le problème de la conscription, l'amendement de M. King à la Loi de mobilisation vient ajouter un élément dont la portée peut être décisive pour notre avenir comme pour la Confédération. Alors que les Canadiens d'origine anglaise voient dans le geste de M. King une suite logique du vote du 27 avril, la majorité devant l'emporter comme il l'a dit lui-même, les Canadiens-français y voient un déni de justice, une véritable trahison, plus des trois quarts d'entre eux ayant formellement refusé de relever le gouvernement du pacte signé par le parti libéral en 1917 et mille fois renouvelé depuis et même avec une ardeur plus vive, depuis le début de la guerre.

"La situation est d'autant plus tragique pour notre groupe que conscients d'avoir été trahis, menacés d'un isolement bien près de tourner à la guerre de races, ballottés entre toutes sortes d'opinions contradictoires, les Canadiens français sont à la merci des agitateurs. Bien plus, en dépit d'un effort de guerre au moins égal à celui de n'importe quel autre groupe ethnique, ils en sont presque réduits à être mis au rang des ennemis et des traîtres.

"Rarement notre pays a passé par une crise constitutionnelle aussi grave. Et cette situation déjà si grave en elle-même est encore aggravée, pour nous Canadiens français, du fait que nos chefs officiels n'ont plus la confiance de la population et ont perdu le droit d'exprimer son sentiment et son avis sur les questions en jeu. Le refus des Canadiens français d'endosser par leur vote la politique préconisée par leurs ministres et la majorité de leurs députés à Ottawa, la conduite du gouvernement de Québec ont creusé un fossé infranchissable entre le peuple et ceux qu'il considérait comme ses porte-parole naturels.

"Comme conséquence, à cette heure particulièrement tragique, nous allons à la dérive, sans doctrine, sans chefs non seulement pour nous guider nous-mêmes mais aussi pour exposer notre point de vue aux Canadiens d'autres nationalités et prévenir ainsi de désastreuses querelles de races.

"Il serait criminel et dangereux de laisser l'opinion publique se débattre plus longtemps dans le désarroi et l'inquiétude, de permettre aux préjugés raciaux d'envenimer davantage une situation déjà si tendue. Un devoir impérieux s'impose à nous à l'heure actuelle; chercher, en dehors des lignes traditionnelles des partis, des hommes dont les opinions et les attitudes sont suffisamment en accord avec le sentiment populaire pour pouvoir l'exprimer et le représenter avec autorité. Ce sentiment, il faut qu'il soit concrétisé en quelques formules qui soient des mots d'ordre, des directives et en même temps l'expression autorisée de notre attitude auprès des autres groupes ethniques.

"Cette doctrine de salut, ce message, seul un congrès canadien-français peut l'élaborer.

"Il est urgent que tout ce qui compte chez nous, soit comme influence, soit comme valeur personnelle, se rassemble, au-dessus des intérêts de partis, de classes ou de groupes, faisant trêve même aux légitimes sujets de désaccord, en de grandes assises canadiennes-françaises, pour formuler les éléments d'une doctrine nationale, poser notre problème sans réticences comme sans exagérations et fournir aux nôtres un organe d'expression tant pour leurs relations entre eux que pour leurs relations avec le reste du pays.

"Pour répondre à ces conditions, pour offrir de réelles chances de succès, un tel congrès ne saurait être convoqué par un homme politique ni par un parti. Ce geste ne peut appartenir qu'à un organisme politiquement neutre, qui a donné des preuves indiscutables de sa sincérité, de sa compétence et d'une influence réelle sur notre population. Seule, la Ligue pour la défense du Canada me paraît réunir ces trois facteurs essentiels. Ces grandes assises canadiennes-françaises qu'il importe de réunir sans retard, c'est donc à la Ligue pour la Défense du Canada, qu'en reviennent l'initiative et l'honneur.

"Phénomène rare en notre histoire, cette Ligue a fait l'unanimité presque complète au cours de la campagne du plébiscite. En marge de tous les partis, au-dessus des divisions de groupes, il s'est trouvé des hommes pour consentir une union solennelle et les masses ont entendu leur appel conjoint. Cette union sera stérile si elle reste ans lendemain. Les hommes qui, n'écoulant que l'appel du devoir, ont trouvé la force de s'oublier et de se subordonner à une noble cause, doivent au peuple qui les a suivis de rester unis pour la grande lutte qui déjà appelle leur collaboration.

"L'organisme qui les a réunis, la Ligue pour la Défense du Canada, se doit à elle-même, si elle veut continuer son œuvre, et je sais qu'elle le veut, si elle comprend à quelles tâches le destin

D'une semaine à l'autre A la lueur de ma cigarette

LES VRAIS RESPONSABLES.

"L'impérialisme militaire et financier, les intérêts mesquins et l'hypocrisie criminelle des profiteurs de guerre ne sauraient imposer à la nation la conscription condamnée il y a un an à peine par tout un peuple. Que le gouvernement mette à la raison, un fois pour toutes, les propagandistes de désunion nationale et les profiteurs de guerre: ceux qui réclament la conscription font injure au gouvernement du peuple par le peuple, à la démocratie qu'ils prétendent défendre.

"Ignorant de plein gré la volonté formelle de l'électorat clairement exprimée le 26 mars 1940, ils se posent en dictateurs du Canada. Et le pays qui par la force de ses ressources et la valeur de son sang combat la dictature doit, par tous les moyens, débarrasser l'opinion publique des théories odieuses de ces semeurs de désunion et de désordre. Ils sont les véritables saboteurs de l'effort de guerre et de la défense nationale.

ÇA VA VENIR A FAIRE MAL!

On rapporte que la catégorie "A" dans le rationnement de l'essence sera prochainement divisée en deux catégories, l'une destinée à ceux qui conduisent leurs autos uniquement pour promenades d'agrément et l'autre à ceux qui utilisent leurs voitures pour se rendre au lieu de leurs occupations et en revenir.

Cette décision serait prise à la suite d'une enquête auprès des possesseurs de livrets de rationnement au Canada et par laquelle les autorités espèrent diminuer davantage le volume d'essence utilisée pour des fins non essentielles.

Des agents officiels de circulation interrogent de ces temps-ci des automobilistes, surtout sur les grandes routes qui courent parallèlement aux voies ferrées, quant au but des randonnées individuelles qu'ils font ainsi.

LES CARTES SE MELENT.

Le ministère français de l'Information, qui suit la politique collaborationniste de Pierre Laval, a consacré ses "notes hebdomadaires d'information" au

- Nos paroles dessinent souvent des réalités prochaines.
- On obéit toujours à la souffrance.
- Rien ne ressemble plus à l'orgueil que le découragement.
- Notre nature est dans le mouvement; le repos entier est la mort.

L'entêtement est la faiblesse la plus absurde.

De l'étroitesse d'esprit à l'intolérance, il n'y a qu'un pas.

— Il n'est pas de société possible, si elle n'est fondée sur le respect du pouvoir par les peuples et des peuples par le pouvoir.

La charité est une dette qui n'a jamais de règlement final.

— Qui vit content de peu, possède beaucoup.

— Qui borne ses désirs est plus riche que les riches.

sujet suivant: "L'empire français et l'Angleterre".

Ce texte attaque avec violence la politique britannique et va même jusqu'à affirmer que "la France fera payer aux Anglais tous leurs crimes contre elle".

"L'Angleterre, écrit l'informateur de Vichy, après avoir affaibli la France depuis la Grande Guerre, et avoir désunis les Français, nous a jetés dans la guerre du capitalisme britannique. Ensuite, elle nous abandonna honteusement à un moment tragique, livrant le ciel de France aux Allemands tandis que les Anglais rembarquaient leurs pauvres divisions qu'ils nous avaient envoyées. La France blessée a conclu un armistice qui l'a sauvée du désastre total, mais aujourd'hui l'Angleterre poursuit le dépouillement de la France."

Au sujet du rejet des demandes américaines par Laval, le ministère de l'Information déclare que la France n'abdique jamais son honneur."

LE VRAI SENS DE NOTRE ATTITUDE.

L'anglais méprise son valet et respecte surtout celui qui lui tient tête avec fierté. Pour la première fois en cent ans le peuple canadien-français a posé un geste unanime qui a peut-être menacé l'unité nationale mais qui a affirmé l'union canadienne-française. Ça vaut mieux. Le "non" unanime dans la proportion de 90% dans le Québec a été regardé comme un désastre

par certains. A tort! C'est une victoire des nôtres sur leur stupide esprit de parti et nous avons attiré le respect de nos associés. L'Anglais méprise celui qui rampe. Cette fois le Québec s'est tenu debout!"

Tel est le début du discours de M. René Chaloult, député provincial de Lotbinière, prononcé au marché Saint-Jacques, devant une foule considérable qui a largement applaudi les chefs de file de la Ligue pour la défense du Canada dont c'était la première réunion publique depuis le 27 avril dernier.

Présidée par le Dr J.-B. Prince, la réunion a été enthousiaste mais sans tumulte. Tour à tour MM. Philippe Girard, Maxime Raymond et Jean-François Pouliot ont été l'objet d'ovations bruyantes où le chant comptait pour une bonne part.

Par une forte marge c'est M. Chaloult qui a remporté les honneurs de la soirée.

L'orateur décrit tout d'abord les étapes qui, depuis la déclaration de la guerre, nous ont conduites à la conscription qui s'en vient.

"A chaque étape, dit l'orateur, une promesse était violée. Participation modérée, avait-on dit: on se plaint qu'on ne fasse pas assez; le plébiscite ne porte pas sur la conscription: le rappel de l'article 3 de la loi de mobilisation est déjà demandé; la mobilisation n'est pas la conscription; chaque centre d'entraînement est un camp où le citoyen est coerné pour un temps illimité avec tout ce que cet état comporte.

"Heureusement le peuple de Québec a été plus clairvoyant que ses chefs politiques. Il a répondu "non" en bloc à M. King, lui faisant remarquer qu'il était plus lié que jamais et non libéré de ses engagements. C'est envers Québec que l'engagement a été pris; c'est pour Québec qu'on a inclus l'article trois dans la loi de mobilisation. Or, Québec a dit "non". L'engagement meure de même que l'article trois. C'est notre volonté."

A LOUISEVILLE, 75 ST-LAURENT

Paul N. Vanasse,

B. A.

Avocat et procureur
(Matières commerciales)

l'appelle, et je sais qu'elle les comprend, de convoquer immédiatement les Assises Canadiennes-Françaises d'où sortiront enfin la doctrine et l'union nécessaires.

"Les circonstances réclament, la population du Québec exige un tel geste.

Il semble bien que cet appel sera entendu.

V . . .



Causerie du docteur

Par Dr Pierre Chauveau

LE BLE DANS LE PAIN

Conséquences.

Il n'est donc pas surprenant que notre génération qui consomme une grosse quantité de pain blanc, montre des signes de nervosité et de malnutrition. Le Dr E. Muller de France, après quarante ans d'observation et d'expérience, ne craint pas d'accuser le pain blanc et le sucre granulé d'être les principales causes de la carie dentaire, de certaines maladies de l'estomac et de l'intestin, particulièrement de l'ulcère et ainsi de préparer le terrain au cancer.

Le pain blanc déminéralise l'organisme.

La preuve n'est plus à faire, après l'exposé qui précède, que le pain blanc contient très peu de sels minéraux.

D'autre part, pour assimiler l'amidon qui constitue la presque totalité du pain blanc, il faut des sels minéraux. C'est donc l'organisme en définitive qui sera taxé, qui devra fournir ces sels minéraux; il les prendra dans ses os, dans ses dents, dans son sang. La carie dentaire, tant chez les enfants que chez les adultes est due dans une très forte proportion à la consommation de pain blanc.

Le pain blanc appauvrit l'organisme en vitamine B1.

La preuve des sels minéraux vaut pour la vitamine B1. Si l'organisme ne reçoit pas cette vitamine par le grain de céréale, il devra la fournir lui-même à même ses propres réserves et cela jusqu'à l'épuisement de celles-ci.

a) Le rôle principal de la vitamine B1 est de provoquer des échanges biochimiques pour faciliter l'assimilation des céréales, des farines, des sucres en un mot de tous les hydrates de carbone. Plus la consommation de pain, pâtes alimentaires, pâtisseries, bonbons est grande plus l'apport de Vitamine B1 doit être abondant.

b) Sa deuxième tâche est d'influencer la transmission nerveuse; c'est pourquoi le manque de vitamine B1 se traduit par l'incoordination musculaire. Les cas de polynévrites périphériques graves (paralysie) se manifestent rarement au Canada parce que tous les jours on mange certains aliments qui contiennent de cette vitamine. Tels sont: les fèves, les pois, le fromage, la viande, surtout celle du porc qui bénéficie des résidus de la farine blanche. Mais la quantité est insuffisante et les états de précarie sont nombreux et se manifestent de différentes façons. Voici les principaux indices: sensation de brûlures aux pieds et engourdissement des orteils; faiblesse des jambes après une marche de 10 à 30 minutes — les jambes semblent s'écrouler sous le poids du corps — la marche peut être reprise après quelques instants de repos; des troubles gastro-intestinaux; des palpitations;

le manque d'appétit et d'énergie.

On a surnommé la vitamine B1 "vitamine morale" parce qu'une ration suffisante de cette vitamine entretient l'enthousiasme, la clairvoyance et la persévérance dans les entreprises ou tout simplement dans le travail plus ou moins monotone de chaque jour.

A quel degré la carence en vitamine B1 existe-t-elle chez les Canadiens-Français?

Dans l'enquête faite sur l'alimentation dans la ville de Québec par le Service de Santé de la province, on a constaté qu'environ 95 pour cent de la population mangeait du pain blanc et des céréales raffinées: "cœur de blé", etc... avec le résultat que la carence en vitamine B1 et en sels minéraux est excessive. Voici quelques chiffres: Hommes 24 p.c. seulement consomment la quantité standard de B1; Garçons 11 p.c.; Filles 6 p.c.; Femmes 4 p.c.

Le commentateur de l'enquête, le Dr J.-E. Sylvestre, directeur de la division de la Nutrition de la province de Québec, eut bien raison de dire: "C'EST UN DESASTRE". Cette enquête confirme l'appréhension des médecins et des hygiénistes qui s'alarment avec raison de la nervosité excessive et des signes nombreux de la malnutrition chez les enfants causées, comme beaucoup le croient, par la consommation irraisonnée du pain blanc, de céréales raffinées et de sucreries.

* * *

A l'automne 1940, le Dr Alexis Carrel, ex-directeur de l'Institut scientifique Rockefeller de New York, se rendit dans son pays natal pour y étudier le problème de la nutrition des enfants de France. Depuis, il met à contribution sa science, sa grande expérience des hommes et son prestige, pour convaincre le peuple de la nécessité de manger un pain de farine entière. Actuellement, il cherche à ressusciter les anciens moulins à farine locaux, il en fait construire de nouveaux et il réapprend aux ménagères à faire la fournée pour que la future génération donne des français plus forts et plus beaux.

Aux Etats-Unis ainsi qu'au Canada on cherche une formule qui permettra d'inclure le germe de blé à la farine de façon à conserver le complexe B1 et les autres constituants tels qu'ils se trouvent dans le grain à l'état naturel, tout en éliminant la presque totalité du son. Cette méthode donnerait un pain bis et non un pain brun, celui-ci étant très difficile à faire accepter au public.

En attendant que cette formule soit mise sur le marché et que son application soit en vigueur, il faudrait suivre l'exemple que nous donne le Dr Carrel et encourager les boulangers qui panifient la farine entière à leurs propres risques de vente. Il ne faut rien négliger et utiliser dès maintenant les moyens à notre disposition pour enrayer le mal et procurer à notre génération et à celle qui suivra la meilleure résistance physique et morale possible. Nous avons besoin de toute la maîtrise de nos nerfs et d'une forte énergie pour faire face à la guerre présente et aussi à l'après-guerre.

C'est au public d'élite, à ceux qui lisent et qui réfléchissent, à donner le mot d'ordre et à entraîner après eux, le grand public.

Michelle S. Gosselin, L.S.S.

AVEZ-VOUS LU?

Un rapport récemment publié par les autorités nous a appris que seulement deux pour cent du Scotch whisky envoyé par le Royaume-Uni aux Etats-Unis avait été perdu en mer. Comme on le voit, le "bon-dieu-des-ivrognes" a de l'influence, même sur les activités des sous-marins ennemis.

Le Temps.

Une agence de presse dit que le sous-marin allemand qui a coulé deux vaisseaux canadiens est encore dans le fleuve ou bien qu'il a repris la haute-mer. Cette nouvelle ne nous renseignera pas beaucoup non plus que l'ennemi.

Grincheux.

Ceci me fait penser à cette nouvelle publiée dans un gros journal de Montréal:

"Un soldat canadien, de retour d'Angleterre montre d'épaisses mains calleuses, pour prouver que le corps forestier, auquel il appartenait, a coupé tous les arbres en Angleterre et en Ecosse. Le même journal précise que ce même soldat a perdu un bras dans un accident. Ce qui expli-

que qu'il puisse montrer maintenant des mains calleuses.

Un ami voyageur me raconte que jamais il trouve le chemin long. Je me conte des histoires, dit-il, et lorsque je ne rie pas c'est parce que je la sais.

TI-PIC.

Taxes sur l'alcool

Une rumeur veut que le gouvernement fédéral augmente la taxe sur les boissons alcooliques. C'est un des rares produits qui ait échappé à cette mesure de guerre. Et cependant il en est peu dont la vente atteigne un chiffre annuel aussi élevé. Par ailleurs il ne saurait être considéré comme un produit nécessaire. Et on sait à quels abus il donne lieu. Une forte taxe, même si elle faisait diminuer quelque peu la vente, rapporterait à l'Etat une somme considérable. Les associations qui luttent contre l'intempérance ne verraient certainement pas cette mesure d'un mauvais oeil. Mais s'en contentent-elles, surtout quand elles constatent quels ravages ce vice cause

chez les soldats? Ne devrait-on pas aller plus loin et, sans imposer la prohibition, diminuer les occasions de boire? On rationne tout actuellement, sauf l'alcool dont la consommation pernicieuse augmente constamment. Le salut du pays doit l'emporter sur les profits des fabricants.

POUR VOUS MESDAMES!

Quand il s'agit de l'achat de chapeaux, sous-vêtements, corsets, bas, ou lingerie pour dames, visitez donc le magasin de Mlle Jeannette Morand, ancien magasin de Mme Napoléon Sarrasin. C'est l'endroit idéal!

Venez vous en convaincre.

Mlle Jeannette Morand
St-Barthélemi, Qué.

Pour l'achat des fameux produits

"RAWLEIGH"

consultez M. GEO. P. LAMY DE ST-LEON, remplaçant M. Camille Tousignant.

Distributeur des produits "RAWLEIGH" pour tout le comté de Maskinongé.



ENREGISTREMENT DES CHÔMEURS

QUI DOIT SE FAIRE INSCRIRE

Tout homme, entre 16 et 69 ans, qui est en chômage ou qui n'aura pas d'occupation lucrative après le 31 mai 1942, doit se faire inscrire. Sont exemptés: Les étudiants, ou ceux qui sont dans un asile d'aliénés, ou en prison, ou à l'hôpital, ou dans une maison de vieillards et d'infirmités, ou ceux (Personnel Technique et Scientifique) qui sont soumis aux Règlements sur le Travail Essentiel, 1942.

QUAND SE FAIRE INSCRIRE

Si vous ne vous êtes pas fait inscrire au cours des deux dernières semaines à l'un des Bureaux de Placement et de Réclamations de la Commission d'Assurance-Chômage, ou si vous n'avez pas obtenu de travail, vous devez vous faire inscrire dans la 1ère semaine de juin 1942, ou dans le courant de la première semaine après que vous aurez perdu votre emploi ou que votre emploi ne sera pas lucratif, à n'importe quelle date après le 31 mai 1942.

OÙ SE FAIRE INSCRIRE

1. A l'un des Bureaux de Placement et de Réclamations de la Commission d'Assurance-Chômage, si vous habitez une ville ou à moins de cinq milles d'une ville où il y a un de ces bureaux; ou
2. Au Bureau de Poste le plus proche, si vous n'habitez pas une ville ou si vous êtes à plus de cinq milles d'une ville où il y a un Bureau de Placement et de Réclamations.

RENOUVELLEMENT

Si vous restez sans emploi, vous devez renouveler votre inscription au moins tous les quinze jours.

Par Ordre de l'Arrêté Ministériel P.C. 1445 du 2 mars 1942.

HUMPHREY MITCHELL

Ministre du Travail

Edifice du Bureau de Poste, Trois-Rivières, Qué.

A VENDRE

Un camion Ford avec bascule en parfait ordre. Vendra pour \$160.00

A vendre aussi: 8 chèvres, dont 5 femelles et 3 boues.

S'adresser à: A. B. Lebeau
Voisin du Couvent
Maskinongé, Qué.

St-Barthélemy

(suite de la page 4)

Emile Hénault et de Marie-Louise Lavallée. Parrain et marraine: M. Marcel Hénault et Mlle Marie-Rose Hénault, de Berthier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Rosaire Plante.

DE CI, DE ÇA...

M. le chanoine M. Clermont, curé, est absent de la paroisse pour prendre un repos de quelques semaines.

M. Arsène Désilets, agronome, travaillera dans le district de St-Hyacinthe pour les vacances. Après quelques jours passés chez ses beaux-parents, à Ste-Clotilde, Mme Désilets passera la belle saison dans sa famille, à Ste-Anne de la Pocatière.

Les autobus Carrier & Frères ont repris leur service au commencement de la semaine. Vers Trois-Rivières: 7 hres a.m. et 11½ h. a.m. Départ de Trois-Rivières: 10.00 h. a.m. et 5.45 h. p.m.

Le 21 juin, il y aura une initiation chez les Chevaliers de Colomb et trois nouveaux membres de notre localité seront reçus: MM. Antonio Hébert, Jacques Mercure et Pierre Brissette. M. A. Côté, restaurateur, a demandé sa réinstallation comme membre du Conseil de Louiseville.

Maskinongé**COMMUNION SOLENNELLE:—**

Le mardi 26 mai eut lieu en l'église paroissiale, la communion solennelle de 21 enfants, 13 filles et 8 garçons. La messe fut dite par le R. Père Wilfrid Girard o.m.i., missionnaire au Manitoba, et M. le curé L. Paquin donna le sermon pour la circonstance. La chorale des jeunes filles sous la direction de Mlle Marguerite Dalcourt exécuta des chants appropriés.

Après la messe il y eut rénovation des promesses du baptême.

M. Laurent Gaboury lut au nom de ses compagnons l'acte de consécration au Sacré-Coeur, et Mlle Jeannine Ross lut l'acte de consécration à la Ste-Vierge au nom de ses compagnes.

VA ET VIENT:—

Mme J.-O. Vanasse, M. H.-Paul Vanasse, M. et Mme Donat Marchand, Mlle Margot Vanasse de Maskinongé, M. Arthur Plante de Trois-Rivières, Mme Euclide Gaboury de Montréal de passage à Coaticook chez M. et Mme Réginald Lindsay et à St-Léonard d'Aston chez M. et Mme Ephrem Houde.

M. Dominique de Carufel de Montréal est venu passer la fin de semaine chez ses parents.

M. Wellie Lemire de Sorel chez sa mère Mme Vve Théophile Lemyre en fin de semaine.

Mmes O. Brière et R. L'Espérance,

Mlle Gertrude Brousseau de Montréal en visite chez leur père M. Victor Brousseau en fin de semaine.

M. Ephrem Béchard et son fils Pierre de Montréal est venu chez son beau-père M. Jos.-M. Paquin; il visita ses deux fillettes au couvent et d'autres parents.

NAISSANCES:—

Le 24 mai, à M. et Mme Alcide Lessard, née Florence Grenier, est née une fille baptisée sous les noms de Marie Pierrette. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Lessard de Trois-Rivières, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. et Mme Emery Morin née Jeanne D'Arc Patry, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 26 mai sous les noms de Marie Carmen Thérèse. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Patry, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Lionel Patry, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

COURS D'ART CULINAIRE:—

Un cours d'art culinaire dans la paroisse.

Vraiment c'est du sensationnel, du pratique, du beau et surtout du bon. Mlle Claire Nadeau, conférencière attitrée, cordon bleu sorti de l'école ménagère, nous a donné des démonstrations, des recettes économiques, des secrets culinaires.

Toutes les dames et demoiselles de la paroisse étaient invitées, un grand nombre l'ont suivi régulièrement. Toutes sont enchantées des succès qu'on peut obtenir ainsi que de l'économie de temps dans la préparation des repas.

Ce cours a duré du 18 au 22 mai. Les femmes sont contentes et les hommes surveillent... qui sait ce qu'ils en pensent???

A la dernière séance, les fermières lui ont présenté un merci en acrostiche sur une carte travaillée à la peinture.

Encore une fois, mille mercis à notre dévouée conférencière — Bienvenue parmi nous.

A toutes les dames et demoiselles fermières et futures fermières nous disons que toutes ces délicieuses recettes seront conservées au cercle et seront à leur disposition.

M. J. G.

Ste-Ursule**COMMUNION SOLENNELLE:—**

La fête de la Pentecôte, une des plus solennelles de la liturgie, a été célébrée de façon encore plus imposante que de coutume parce qu'elle coïncidait avec la communion solennelle de 33 élèves de la paroisse.

A la messe de 9.30 hres, les élèves communierent, et à Vêpres, ils firent solennellement profession de foi et rénovation des promesses.

M. l'abbé Rinfret, curé de la paroisse, dit la messe et M. le vicaire prononça le sermon de circonstance.

Une messe en parties a été des mieux rendue par le chœur de chant des hommes.

DECES:—

Dimanche dernier est décédée, au couvent de Ste-Ursule Soeur Doucet, religieuse de la Providence.

Le service et la sépulture eurent lieu mardi, à Montréal.

VA ET VIENT:—

M. Roméo Lessard vient de nous quitter pour faire son entraînement militaire à Farnham.

MM. Régis et Ernest St-Louis des Trois-Rivières à Ste-Ursule samedi dernier.

Mlle Berthe Lefrançois à Montréal la semaine dernière.

Milles Georgette Lessard, Gertrude

Bergeron et M. Maurice Lessard à Louiseville dimanche.

M. et Mme Herménégilde St-Yves, Mlle Constance St-Yves des Trois-Rivières, à Ste-Ursule et à St-Léon.

M. et Mme Fernand Pichette à M. Benoit Baril de Maskinongé.

Mlles Yvette et Lucienne Lessard de Montréal chez M. et Mme Fran Lessard dimanche dernier.

F.-J. SYLVESTRE,

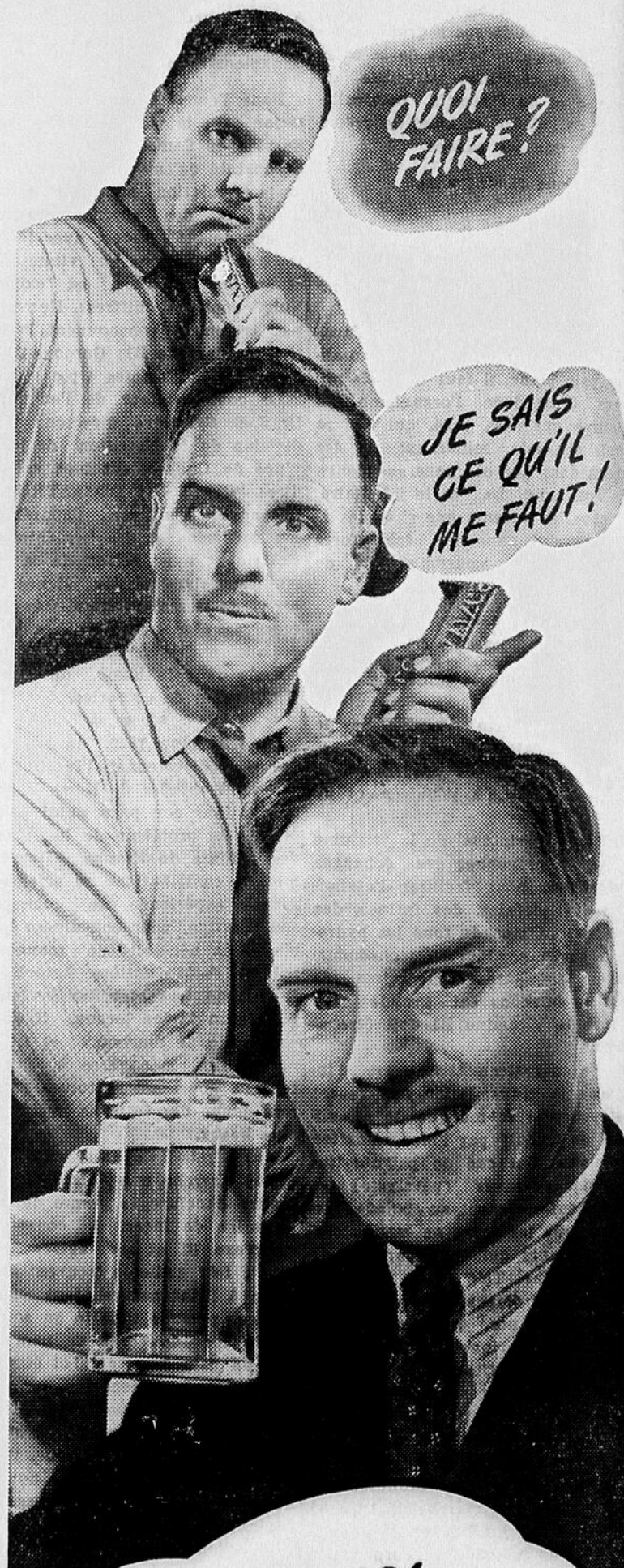
ST-BARTHELEMI

Achetez à bonne heure votre matériel apicole pour le recevoir en tps opportun. Nous avons la cire Hanfield Jones, Root aéro et les accessoires pour la conduite de votre rucher.

Produire plus de miel, c'est le devoir des apiculteurs.

TEL: 15

CASIER POSTAL 101



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES,

CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

"LES PREVOYANTS DU CANADA"

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

RAYONS - X**Dr Paul Gervais**

BERTHIERVILLE

Opération d'amygdales à la Clinique
de l'Hospice du Sacré-Coeur.

GRAINES DE SEMENCE

— EN PAQUETS —

— A LA LIVRE —

La Pharmacie Berthier

55 RUE de FRONTENAC

TEL. 70

Berthierville.